




**Commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

*(Art. L.125-1-1II et D.125-3 et suivants du code des assurances)*



Feuille de présence



*Séance du 16 mai 2023.*

● **Membres de la commission avec voix délibérative (article D.125-3-1)**

Direction ministérielle représentée	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction du budget	Pierre PIMPARE	
Direction Générale du Trésor	Mayeul TALLON	
Direction générale des outre-mer		
Direction générale des outre-mer		
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	Guillaume FORNASIER	

● **Organismes et personnes entendus sans voix délibérative (article D.125-3-3)**

Direction ministérielle ou organisme représenté	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction générale de la prévention des risques	Margaret HERBAUX	
Direction générale de la prévention des risques	Bastien COIGNON	
Direction générale de la prévention des risques		

<b>Direction générale de la prévention des risques</b>		
<b>Caisse centrale de réassurance</b>	Daniel BENLOLO	
<b>Caisse centrale de réassurance</b>	Joelle MULLER	
<b>Caisse centrale de réassurance</b>		
<b>Météo-France</b>		

PROCES-VERBAL - SECHERESSE 2021

Commission interministérielle

du :

16/05/2023

Aléa :

MTD

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
24165-MTD-210101-2	24	Dordogne	24165	Eygurande-et-Gardedeuil	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
57132-MTD-210505-1	57	Moselle	57132	Château-Salins	E	05/05/2021	31/12/2021	FAV	01/10/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
57491-MTD-210701-2	57	Moselle	57491	Moyeuvre-Grande	E	01/07/2021	31/12/2021	DEF	01/07/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59090-MTD-210101-2	59	Nord	59090	Bondues	E	01/01/2021	13/12/2021	DEF	01/01/2021	13/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59096-MTD-210101-2	59	Nord	59096	Bourghelles	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59178-MTD-210101-1	59	Nord	59178	Douai	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59206-MTD-210101-1	59	Nord	59206	Escaudœuvres	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59337-MTD-210101-1	59	Nord	59337	Lederzeele	E	01/01/2021	30/09/2021	DEF	01/01/2021	30/09/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59400-MTD-210101-1	59	Nord	59400	Merville	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59401-MTD-210101-3	59	Nord	59401	Méteren	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59410-MTD-210101-1	59	Nord	59410	Mons-en-Barœul	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59416-MTD-210101-1	59	Nord	59416	Morbecque	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59428-MTD-210101-1	59	Nord	59428	Neuville-Saint-Rémy	E	01/01/2021	20/09/2021	DEF	01/01/2021	20/09/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59452-MTD-210101-1	59	Nord	59452	Ostricourt	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59487-MTD-210101-1	59	Nord	59487	Radinghem-en-Weppes	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59508-MTD-210101-1	59	Nord	59508	Roncq	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59535-MTD-210101-1	59	Nord	59535	Saint-Jans-Cappel	E	01/01/2021	16/12/2021	DEF	01/01/2021	16/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59570-MTD-210901-1	59	Nord	59570	Socx	E	01/09/2021	31/12/2021	DEF	01/09/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59634-MTD-210101-1	59	Nord	59634	Wallon-Cappel	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59639-MTD-210801-1	59	Nord	59639	Wagnies-le-Grand	E	01/08/2021	31/12/2021	DEF	01/08/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
59663-MTD-210101-1	59	Nord	59663	Wormhout	E	01/01/2021	31/12/2021	DEF	01/01/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
72001-MTD-210407-1	72	Sarthe	72001	Aigné	E	07/04/2021	31/12/2021	DEF	07/04/2021	31/12/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
72042-MTD-210501-1	72	Sarthe	72042	Bouloire	E	01/05/2021	30/09/2021	DEF	01/05/2021	30/09/2021	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**PROCES-VERBAL - SECHERESSE 2022 - FAVORABLES**

Commission  
interministérielle du : 17/05/2023

Aléa : MTD

Ain (01)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
01014-MTD-220101-1	01	Ain	01014	Arbent	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01053-MTD-220101-1	01	Ain	01053	Bourg-en-Bresse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01099-MTD-220101-1	01	Ain	01099	Chazey-sur-Ain	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01102-MTD-220101-1	01	Ain	01102	Chevroux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01128-MTD-220101-1	01	Ain	01128	Courtes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01130-MTD-220101-1	01	Ain	01130	Bresse Vallons	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01212-MTD-220101-1	01	Ain	01212	Lescheroux	E	01/01/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01289-MTD-220101-1	01	Ain	01289	Péronnas	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01322-MTD-220101-1	01	Ain	01322	Reyrieux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01338-MTD-220615-1	01	Ain	01338	Groslée-Saint-Benoît	E	15/06/2022	28/10/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01350-MTD-220101-1	01	Ain	01350	Saint-Étienne-du-Bois	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
01362-MTD-220301-1	01	Ain	01362	Saint-Jean-de-Thurigneux	E	01/03/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Aisne (02)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
02575-MTD-220101-1	02	Aisne	02575	Origny-Sainte-Benoite	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Alpes-de-Haute-Provence (04)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
04047-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04047	Champtercier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
04049-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04049	Château-Arnoux-Saint-Auban	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
04070-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04070	Digne-les-Bains	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
04088-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04088	Forcalquier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
04111-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04111	Mane	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
04135-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04135	Moustiers-Sainte-Marie	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

04152-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04152	Pierrevert	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
04173-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04173	Saint-André-les-Alpes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
04176-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04176	Sainte-Croix-du-Verdon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
04182-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04182	Saint-Julien-d'Asse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
04209-MTD-220101-2	04	Alpes-de-Haute-Provence	04209	Sisteron	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
04217-MTD-220101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04217	Thoard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

Alpes-Maritimes (06)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
06005-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06005	Ascros	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06014-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06014	Bendejun	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06017-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06017	Bézaudun-les-Alpes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06026-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06026	Cabris	E	01/01/2022	06/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06029-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06029	Cannes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06039-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06039	Châteauneuf-Villevieille	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06043-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06043	Coaraze	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06052-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06052	Cuébris	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06053-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06053	Daluis	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06085-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06085	Mougins	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06088-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06088	Nice	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06091-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06091	Peille	E	01/01/2022	15/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06092-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06092	Peillon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06109-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06109	Roquette-sur-Var (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06118-MTD-220101-3	06	Alpes-Maritimes	06118	Saint-Cézaire-sur-Siagne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06130-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06130	Saint-Vallier-de-Thiery	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
06137-MTD-220101-3	06	Alpes-Maritimes	06137	Spéracèdes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

06143-MTD-220101-1	06	Alpes-Maritimes	06143	Touët-sur-Var	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
--------------------	----	-----------------	-------	---------------	---	------------	------------	-----	------------	------------	--	--

**Ardennes (08)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
08362-MTD-220101-1	08	Ardennes	08362	Rethel	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
08413-MTD-220101-1	08	Ardennes	08413	Seraingourt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Ariège (09)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
09001-MTD-220101-1	09	Ariège	09001	Aigues-Juntes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09003-MTD-220101-1	09	Ariège	09003	Aiguillon (L')	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09013-MTD-220101-1	09	Ariège	09013	Arabaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09032-MTD-220101-2	09	Ariège	09032	Ax-les-Thermes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09038-MTD-220101-1	09	Ariège	09038	Bastide-de-Besplas (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09042-MTD-220101-1	09	Ariège	09042	Bastide-de-Sérou (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09043-MTD-220101-2	09	Ariège	09043	Bastide-sur-l'Hers (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09047-MTD-220101-1	09	Ariège	09047	Bélesta	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09051-MTD-220101-1	09	Ariège	09051	Bénaix	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09054-MTD-220101-1	09	Ariège	09054	Betchat	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09061-MTD-220101-1	09	Ariège	09061	Bordes-sur-Arize (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09074-MTD-220101-1	09	Ariège	09074	Camon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09079-MTD-220101-1	09	Ariège	09079	Carla-Bayle	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09094-MTD-220101-2	09	Ariège	09094	Cérizols	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09099-MTD-220101-1	09	Ariège	09099	Cos	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09103-MTD-220101-1	09	Ariège	09103	Crampagna	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09106-MTD-220101-1	09	Ariège	09106	Dreuilhe	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09107-MTD-220101-1	09	Ariège	09107	Dun	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
09119-MTD-220101-1	09	Ariège	09119	Eycheil	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	





09272-MTD-220101-1	09	Ariège	09272	Saint-Paul-de-Jarrat	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
09284-MTD-220101-1	09	Ariège	09284	Ségura	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
09294-MTD-220101-1	09	Ariège	09294	Sieuras	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
09329-MTD-220101-1	09	Ariège	09329	Vernajoul	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
09336-MTD-220101-1	09	Ariège	09336	Villeneuve-d'Olmes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
09342-MTD-220101-1	09	Ariège	09342	Sainte-Suzanne	E	01/01/2022	30/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

Aube (10)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
10313-MTD-220101-1	10	Aube	10313	Radonvilliers	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Aude (11)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
11012-MTD-220101-1	11	Aude	11012	Argeliers	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11043-MTD-220101-1	11	Aude	11043	Bouilhonnac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11048-MTD-220101-1	11	Aude	11048	Boutenac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11074-MTD-220101-2	11	Aude	11074	Cassés (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11259-MTD-220101-1	11	Aude	11259	Moussoulens	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11283-MTD-220101-1	11	Aude	11283	Peyrefitte-sur-l'Hers	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Aveyron (12)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
12070-MTD-220101-1	12	Aveyron	12070	Compeyre	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Bouches-du-Rhône (13)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
13047-MTD-220101-1	13	Bouches-du-Rhône	13047	Istres	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
13081-MTD-220101-1	13	Bouches-du-Rhône	13081	Rognac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Charente (16)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
16007-MTD-220101-1	16	Charente	16007	Alloue	E	01/01/2022	11/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



16028-MTD-220201-1	16	Charente	16028	Barbezieux-Saint-Hilaire	E	01/02/2022	30/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16034-MTD-220701-1	16	Charente	16034	Bazac	E	01/07/2022	04/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16058-MTD-220601-1	16	Charente	16058	Boutiers-Saint-Trojan	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16063-MTD-220627-1	16	Charente	16063	Brie-sous-Chalais	E	27/06/2022	01/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16068-MTD-220101-1	16	Charente	16068	Cellefrouin	E	01/01/2022	22/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16070-MTD-220401-1	16	Charente	16070	Chabonais	E	01/04/2022	21/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16073-MTD-220601-1	16	Charente	16073	Chalais	E	01/06/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16082-MTD-220701-1	16	Charente	16082	Boisné-La Tude	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16084-MTD-220101-1	16	Charente	16084	Charras	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16085-MTD-220501-1	16	Charente	16085	Chasseneuil-sur-Bonnieure	E	01/05/2022	30/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16090-MTD-220101-1	16	Charente	16090	Châteauneuf-sur-Charente	E	01/01/2022	03/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16097-MTD-220615-1	16	Charente	16097	Cherves-Richemont	E	15/06/2022	13/08/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16102-MTD-220101-1	16	Charente	16102	Cognac	E	01/01/2022	08/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16113-MTD-220101-1	16	Charente	16113	Couronne (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16133-MTD-220601-1	16	Charente	16133	Étriac	E	01/06/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16138-MTD-220601-1	16	Charente	16138	Fléac	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16163-MTD-220101-1	16	Charente	16163	Hiersac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16174-MTD-220801-1	16	Charente	16174	Julienne	E	01/08/2022	22/08/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16175-MTD-220601-2	16	Charente	16175	Val des Vignes	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16187-MTD-220401-1	16	Charente	16187	Linars	E	01/04/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16192-MTD-220601-1	16	Charente	16192	Terres-de-Haute-Charente	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16193-MTD-220601-1	16	Charente	16193	Louzac-Saint-André	E	01/06/2022	15/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16209-MTD-220101-1	16	Charente	16209	Marillac-le-Franc	E	01/01/2022	02/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
16223-MTD-220101-1	16	Charente	16223	Montbron	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

16236-MTD-220101-1	16	Charente	16236	Mouthiers-sur-Boème	E	01/01/2022	28/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16243-MTD-220615-1	16	Charente	16243	Nercillac	E	15/06/2022	15/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16245-MTD-220630-1	16	Charente	16245	Nieuil	E	30/06/2022	31/08/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16250-MTD-220101-1	16	Charente	16250	Orgedeuil	E	01/01/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16264-MTD-220701-1	16	Charente	16264	Plevuille	E	01/07/2022	31/08/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16276-MTD-220501-1	16	Charente	16276	Reignac	E	01/05/2022	05/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16279-MTD-220701-2	16	Charente	16279	Rioux-Martin	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16280-MTD-221001-2	16	Charente	16280	Rivières	E	01/10/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16287-MTD-220401-1	16	Charente	16287	Roulet-Saint-Estèphe	E	01/04/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16304-MTD-220601-1	16	Charente	16304	Saint-Brice	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16308-MTD-220101-1	16	Charente	16308	Saint-Claud	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16348-MTD-220101-1	16	Charente	16348	Saint-Saturnin	E	01/01/2022	12/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16355-MTD-220617-1	16	Charente	16355	Saint-Sulpice-de-Cognac	E	17/06/2022	09/09/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16370-MTD-220601-1	16	Charente	16370	Sireuil	E	01/06/2022	13/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16379-MTD-220515-1	16	Charente	16379	Taponnat-Fleurignac	E	15/05/2022	15/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16384-MTD-220501-1	16	Charente	16384	Touvérac	E	01/05/2022	15/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16388-MTD-220601-1	16	Charente	16388	Trois-Palis	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16405-MTD-220101-1	16	Charente	16405	Vignolles	E	01/01/2022	01/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16420-MTD-220701-1	16	Charente	16420	Voulgézac	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Charente-Maritime (17)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
17009-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17009	Angliers	E	01/05/2022	30/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17010-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17010	Angoulins	E	01/05/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17017-MTD-220610-1	17	Charente-Maritime	17017	Archingeay	E	10/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17018-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17018	Ardillères	E	01/01/2022	13/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	







17291-MTD-220621-1	17	Charente-Maritime	17291	Puilboreau	E	21/06/2022	21/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17303-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17303	Ronde (La)	E	01/04/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17306-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17306	Royan	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17313-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17313	Saint-Bris-des-Bois	E	01/04/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17314-MTD-220518-1	17	Charente-Maritime	17314	Saint-Césaire	E	18/05/2022	19/11/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17320-MTD-220515-1	17	Charente-Maritime	17320	Saint-Coutant-le-Grand	E	15/05/2022	15/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17323-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17323	Saint-Denis-d'Oléron	E	01/01/2022	22/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17333-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17333	Saint-Georges-de-Didonne	E	01/01/2022	08/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17336-MTD-220616-1	17	Charente-Maritime	17336	Saint-Georges-des-Coteaux	E	16/06/2022	01/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17337-MTD-220301-1	17	Charente-Maritime	17337	Saint-Georges-d'Oléron	E	01/03/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17340-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17340	Saint-Pierre-La-Noue	E	01/04/2022	15/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17349-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17349	Saint-Jean-de-Liversay	E	01/01/2022	09/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17351-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17351	Saint-Just-Luzac	E	01/06/2022	25/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17369-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17369	Saint-Martin-de-Ré	E	01/04/2022	15/12/2022	AJ			Une étude de sol complémentaire est demandée.
17379-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17379	Saint-Palais-de-Phiolin	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17380-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17380	Saint-Palais-sur-Mer	E	01/04/2022	15/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17382-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17382	Saint-Pierre-d'Amilly	E	01/04/2022	30/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17385-MTD-220601-2 17385-MTD-220817-1	17	Charente-Maritime	17385	Saint-Pierre-d'Oléron	E	01/06/2022 17/08/2022	16/08/2022 03/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17395-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17395	Saint-Sauvant	E	01/05/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17412-MTD-220601-3	17	Charente-Maritime	17412	Saint-Vaize	E	01/06/2022	19/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17413-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17413	Saint-Vivien	E	01/07/2022	01/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17415-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17415	Saintes	E	01/04/2022	15/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17420-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17420	Salles-sur-Mer	E	01/01/2022	16/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17425-MTD-220601-2	17	Charente-Maritime	17425	Semussac	E	01/06/2022	15/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
17433-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17433	Sousmoulins	E	01/04/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.



17436-MTD-220617-1	17	Charente-Maritime	17436	Taillebourg	E	17/06/2022	15/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17439-MTD-220701-2	17	Charente-Maritime	17439	Taugon	E	01/07/2022	15/10/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17443-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17443	Thairé	E	01/01/2022	01/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17449-MTD-220617-1	17	Charente-Maritime	17449	Tonnay-Charente	E	17/06/2022	29/08/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17452-MTD-220511-1	17	Charente-Maritime	17452	Tremblade (La)	E	11/05/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17461-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17461	Vaux-sur-Mer	E	01/07/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17462-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17462	Vénérand	E	01/06/2022	30/10/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17466-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17466	Vérines	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17470-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17470	Villars-les-Bois	E	01/05/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
17480-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17480	Virson	E	01/07/2022	30/09/2022	AJ			Une étude de sol complémentaire est demandée.	
17486-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17486	Brée-les-Bains (La)	E	01/01/2022	17/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Cher (18)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
18057-MTD-220101-2	18	Cher	18057	Châteaumeillant	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
18059-MTD-220101-1	18	Cher	18059	Châtelet (Le)	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
18089-MTD-220101-2	18	Cher	18089	Épineuil-le-Fleuriel	E	01/01/2022	06/12/2022	FAV	01/04/2022 01/10/2022	30/06/2022 31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er avril 2022 au 30 juin 2022 et du 1er octobre 2022 au 31 décembre 2022.	
18093-MTD-220101-1	18	Cher	18093	Faverdines	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
18130-MTD-220101-1	18	Cher	18130	Loye-sur-Arnon	E	01/01/2022	12/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
18234-MTD-220101-2	18	Cher	18234	Saint-Saturnin	E	01/01/2022	23/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
18278-MTD-220101-1	18	Cher	18278	Vesdun	E	01/01/2022	12/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Corrèze (19)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
19273-MTD-220101-1	19	Corrèze	19273	Turenne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
19286-MTD-220101-1	19	Corrèze	19286	Vignols	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
19289-MTD-220101-1	19	Corrèze	19289	Yssandon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Dordogne (24)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
-------------------	-------------------	-------------	------------------------	---------	----	---------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	--	--	----------------------------	-------------------------------





24528-MTD-220101-1	24	Dordogne	24528	Sceau-Saint-Angel	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
24540-MTD-220101-1	24	Dordogne	24540	Sorges et Ligueux en Périgord	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
24547-MTD-220101-1	24	Dordogne	24547	Terrasson-Lavilledieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
24565-MTD-220101-1	24	Dordogne	24565	Varaignes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
24576-MTD-220101-1	24	Dordogne	24576	Veyrines-de-Vergt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
24584-MTD-220101-1	24	Dordogne	24584	Villefranche-de-Lonchat	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

Doubs (25)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
25011-MTD-220101-1	25	Doubs	25011	Allenjoie	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25014-MTD-220101-2	25	Doubs	25014	Amagney	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25025-MTD-220101-1	25	Doubs	25025	Arc-sous-Cicon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25084-MTD-220101-1	25	Doubs	25084	Boussières	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25097-MTD-220101-1	25	Doubs	25097	Brognard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25112-MTD-220101-1	25	Doubs	25112	Chalezeule	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25124-MTD-220101-1	25	Doubs	25124	Charmauvillers	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25147-MTD-220101-1	25	Doubs	25147	Chemaudin et Vaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25188-MTD-220101-1	25	Doubs	25188	Dambenois	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25258-MTD-220101-1	25	Doubs	25258	Franois	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25304-MTD-220101-1	25	Doubs	25304	Hérimoncourt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25318-MTD-220101-1	25	Doubs	25318	Jougne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25332-MTD-220101-1	25	Doubs	25332	Lavernay	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25374-MTD-220101-1	25	Doubs	25374	Mercey-le-Grand	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25411-MTD-220101-1	25	Doubs	25411	Morteau	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25418-MTD-220101-2	25	Doubs	25418	Nancray	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	



25504-MTD-220101-1	25	Doubs	25504	Rosureux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
25521-MTD-220101-1	25	Doubs	25521	Saint-Julien-lès-Montbéliard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
25553-MTD-220101-1	25	Doubs	25553	Soye	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	

**Drôme (26)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
26123-MTD-220101-1	26	Drôme	26123	Establet	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
26145-MTD-220101-2	26	Drôme	26145	Granges-Gontardes (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
26261-MTD-220101-1	26	Drôme	26261	Réauville	E	01/01/2022	28/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Eure-et-Loir (28)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
28012-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28012	Vald'Yerre	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	Ancien nom : Commune nouvelle d'Arrau
28078-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28078	Chapelle-Guillaume	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Finistère (29)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
29042-MTD-220101-1	29	Finistère	29042	Crozon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Gard (30)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
30351-MTD-220601-1	30	Gard	30351	Villeneuve-lès-Avignon	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Haute-Garonne (31)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
31341-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31341	Merville	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Gers (32)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
32052-MTD-220101-1	32	Gers	32052	Bezolles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32054-MTD-220101-1	32	Gers	32054	Biran	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32077-MTD-220101-1	32	Gers	32077	Castelnau-d'Anglès	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32084-MTD-220101-1	32	Gers	32084	Castéron	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32088-MTD-220101-1	32	Gers	32088	Castillon-Debats	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



32207-MTD-220101-1	32	Gers	32207	Leboulain	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32212-MTD-220101-1	32	Gers	32212	Ligardes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32226-MTD-220101-1	32	Gers	32226	Manas-Bastanous	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32275-MTD-220101-1	32	Gers	32275	Monpardiac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32315-MTD-220101-1	32	Gers	32315	Peyrusse-Grande	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32340-MTD-220101-1	32	Gers	32340	Réans	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
32361-MTD-220101-1	32	Gers	32361	Saint-Arroman	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Gironde (33)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
33034-MTD-220101-1	33	Gironde	33034	Bayas	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33037-MTD-220101-1	33	Gironde	33037	Beautiran	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33042-MTD-220101-1	33	Gironde	33042	Belin-Béliet	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33043-MTD-220101-1	33	Gironde	33043	Bellebat	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33065-MTD-220101-1	33	Gironde	33065	Bouliac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33075-MTD-220101-1	33	Gironde	33075	Bruges	E	01/01/2022	03/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33081-MTD-220101-1	33	Gironde	33081	Cadillac-sur-Garonne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	Ancien nom : Cadillac
33082-MTD-220101-1	33	Gironde	33082	Cadillac-en-Fronsadais	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33099-MTD-220101-1	33	Gironde	33099	Carignan-de-Bordeaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33136-MTD-220101-2	33	Gironde	33136	Cours-de-Monségur	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33137-MTD-220101-1	33	Gironde	33137	Cours-les-Bains	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33141-MTD-220101-1	33	Gironde	33141	Croignon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33178-MTD-220101-1	33	Gironde	33178	Gajac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33185-MTD-220101-1	33	Gironde	33185	Génissac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33186-MTD-220101-1	33	Gironde	33186	Gensac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
33187-MTD-220101-1	33	Gironde	33187	Gironde-sur-Dropt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	





33554-MTD-220101-1	33	Gironde	33554	Yvrac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
--------------------	----	---------	-------	-------	---	------------	------------	-----	------------	------------	--

Hérault (34)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
34026-MTD-220101-1	34	Hérault	34026	Beaufort	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
34069-MTD-220101-1	34	Hérault	34069	Cazouls-lès-Béziers	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
34116-MTD-220101-1	34	Hérault	34116	Grabels	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
34238-MTD-220101-1	34	Hérault	34238	Saint-André-de-Buèges	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
34302-MTD-220101-1	34	Hérault	34302	Siran	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
34329-MTD-220101-1	34	Hérault	34329	Vendres	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Ille-et-Vilaine (35)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
35118-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35118	Gahard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
35227-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35227	Pleumeleuc	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
35251-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35251	Saint-Aubin-d'Aubigné	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Indre (36)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
36006-MTD-220101-1	36	Indre	36006	Argenton-sur-Creuse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Indre-et-Loire (37)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
37002-MTD-220601-1	37	Indre-et-Loire	37002	Ambillou	E	01/06/2022	31/08/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37003-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37003	Amboise	E	01/01/2022	02/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37006-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37006	Artannes-sur-Indre	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37008-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37008	Athée-sur-Cher	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37010-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37010	Auzouer-en-Touraine	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37015-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37015	Azay-sur-Cher	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37016-MTD-220601-1	37	Indre-et-Loire	37016	Azay-sur-Indre	E	01/06/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
37018-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37018	Ballan-Miré	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

















37276-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37276	Villedômer	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
37278-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37278	Villeperdue	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
37280-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37280	Vou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
37281-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37281	Vouvray	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
37282-MTD-220101-1	37	Indre-et-Loire	37282	Yzeures-sur-Creuse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

**Isère (38)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
38017-MTD-220101-1	38	Isère	38017	Assieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38110-MTD-220101-1	38	Isère	38110	Chuzelles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38185-MTD-220101-1	38	Isère	38185	Grenoble	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38259-MTD-220101-1	38	Isère	38259	Montseveroux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38267-MTD-220101-1	38	Isère	38267	Mottier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38317-MTD-220101-1	38	Isère	38317	Pont-de-Claix (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38328-MTD-220101-1	38	Isère	38328	Quaix-en-Chartreuse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
38408-MTD-220101-2	38	Isère	38408	Saint-Just-Chaleyssin	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Jura (39)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
39008-MTD-220101-1	39	Jura	39008	Amange	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
39011-MTD-220101-1	39	Jura	39011	Annoire	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
39013-MTD-220101-1	39	Jura	39013	Arbois	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
39025-MTD-220101-1	39	Jura	39025	Augea	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
39028-MTD-220303-1	39	Jura	39028	Aumont	E	03/03/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
39030-MTD-220101-1	39	Jura	39030	Authume	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
39034-MTD-220101-1	39	Jura	39034	Balaiseaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.	
39035-MTD-220101-1	39	Jura	39035	Balanod	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

















39526-MTD-220601-1	39	Jura	39526	Tavaux	E	01/06/2022	30/11/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022 et du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.
39528-MTD-220601-1	39	Jura	39528	Thervay	E	01/06/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39533-MTD-220101-1	39	Jura	39533	Toulouse-le-Château	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39553-MTD-220101-1	39	Jura	39553	Vernois (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39555-MTD-220101-1	39	Jura	39555	Vers-sous-Sellières	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39558-MTD-220601-1	39	Jura	39558	Vevy	E	01/06/2022	30/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39560-MTD-220101-1	39	Jura	39560	Villard-Saint-Sauveur	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39574-MTD-220101-1	39	Jura	39574	Villevieux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39575-MTD-220101-1	39	Jura	39575	Villey (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39576-MTD-220101-1	39	Jura	39576	Val-Sonnette	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39582-MTD-220101-1	39	Jura	39582	Voiteur	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
39584-MTD-220101-1	39	Jura	39584	Vriage	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

**Landes (40)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
40006-MTD-220101-1	40	Landes	40006	Arengosse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40017-MTD-220101-1	40	Landes	40017	Audignon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40053-MTD-220101-1	40	Landes	40053	Bourriot-Bergonce	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40077-MTD-220101-1	40	Landes	40077	Cauneille	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40089-MTD-220101-1	40	Landes	40089	Doazit	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40095-MTD-220101-1	40	Landes	40095	Estibeaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40120-MTD-220101-1	40	Landes	40120	Hastingues	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40177-MTD-220101-1	40	Landes	40177	Maylis	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40192-MTD-220101-1	40	Landes	40192	Mont-de-Marsan	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40204-MTD-220101-1	40	Landes	40204	Nerbis	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
40220-MTD-220101-1	40	Landes	40220	Pécorade	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

40225-MTD-220101-1	40	Landes	40225	Philondenx	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
40235-MTD-220101-1	40	Landes	40235	Poyanne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
40238-MTD-220101-2	40	Landes	40238	Pujo-le-Plan	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
40250-MTD-220101-1	40	Landes	40250	Saint-Avit	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
40256-MTD-220101-1	40	Landes	40256	Saint-Étienne-d'Orthe	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

**Loir-et-Cher (41)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
41123-MTD-220501-2	41	Loir-et-Cher	41123	Marchenoir	E	01/05/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
41226-MTD-220615-1	41	Loir-et-Cher	41226	Saint-Ouen	E	15/06/2022	15/09/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Loire (42)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
42020-MTD-220101-1	42	Loire	42020	Boisset-lès-Montrond	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42049-MTD-220101-1	42	Loire	42049	Changy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42069-MTD-220101-1	42	Loire	42069	Commelle-Vernay	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42071-MTD-220101-1	42	Loire	42071	Coteau (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42074-MTD-220101-1	42	Loire	42074	Coutouvre	E	01/01/2022	15/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42120-MTD-220101-1	42	Loire	42120	Lentigny	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42127-MTD-220101-1	42	Loire	42127	Mably	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42130-MTD-220501-1	42	Loire	42130	Magneux-Haute-Rive	E	01/05/2022	15/10/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42147-MTD-220101-1	42	Loire	42147	Montbrison	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42150-MTD-220101-1	42	Loire	42150	Montverduin	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42157-MTD-220101-1	42	Loire	42157	Noailly	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42162-MTD-220101-1	42	Loire	42162	Ouches	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42166-MTD-220101-1	42	Loire	42166	Parigny	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42176-MTD-220101-1	42	Loire	42176	Pouilly-les-Nonains	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42184-MTD-220101-1	42	Loire	42184	Riorges	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

42228-MTD-220101-1	42	Loire	42228	Saint-Georges-Haute-Ville	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42256-MTD-220101-1	42	Loire	42256	Saint-Marcellin-en-Forez	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42325-MTD-220101-1	42	Loire	42325	Vendranges	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
42332-MTD-220101-1	42	Loire	42332	Villereest	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Loiret (45)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
45002-MTD-220801-1	45	Loiret	45002	Aillant-sur-Milleron	E	01/08/2022	19/09/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45004-MTD-220101-2	45	Loiret	45004	Amilly	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45016-MTD-220301-1	45	Loiret	45016	Autry-le-Châtel	E	01/03/2022	23/08/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45073-MTD-220101-1	45	Loiret	45073	Chantecoq	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45092-MTD-220101-1	45	Loiret	45092	Chevillon-sur-Huillard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45097-MTD-220101-1	45	Loiret	45097	Chuelles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45115-MTD-220101-1	45	Loiret	45115	Courtenay	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45136-MTD-220101-1	45	Loiret	45136	Ervauville	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45149-MTD-220101-1	45	Loiret	45149	Foucherolles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45155-MTD-220101-1	45	Loiret	45155	Gien	E	01/01/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45216-MTD-220615-1	45	Loiret	45216	Mormant-sur-Vernisson	E	15/06/2022	21/10/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45239-MTD-220101-1	45	Loiret	45239	Oussoy-en-Gâtinais	E	01/01/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45265-MTD-220301-1	45	Loiret	45265	Rozoy-le-Vieil	E	01/03/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45292-MTD-220101-1	45	Loiret	45292	Saint-Maurice-sur-Aveyron	E	01/01/2022	27/09/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45329-MTD-220601-1	45	Loiret	45329	Triguères	E	01/06/2022	26/09/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Lot (46)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
46016-MTD-220101-1	46	Lot	46016	Baladou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46028-MTD-220101-1	46	Lot	46028	Bétaille	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46063-MTD-220101-1	46	Lot	46063	Castelnaud Montratier-Sainte Alauzie	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

46101-MTD-220101-1	46	Lot	46101	Felzins	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46103-MTD-220101-1	46	Lot	46103	Saint-Paul-Flaugnac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46108-MTD-220101-1	46	Lot	46108	Fons	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46119-MTD-220101-1	46	Lot	46119	Gigouzac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46127-MTD-220101-1	46	Lot	46127	Gourdon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46152-MTD-220101-1	46	Lot	46152	Lamothe-Fénelon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46156-MTD-220101-1	46	Lot	46156	Bellefont-La Rauze	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46165-MTD-220101-1	46	Lot	46165	Lavergne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46185-MTD-220101-1	46	Lot	46185	Martel	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46188-MTD-220101-1	46	Lot	46188	Maxou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46190-MTD-220101-1	46	Lot	46190	Mechmont	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46201-MTD-220101-1	46	Lot	46201	Montcuq-en-Quercy-Blanc	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46224-MTD-220101-1	46	Lot	46224	Pradines	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46283-MTD-220101-1	46	Lot	46283	Saint-Michel-de-Bannières	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46284-MTD-220101-1	46	Lot	46284	Saint-Michel-Loubéjou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46296-MTD-220101-1	46	Lot	46296	Saint-Vincent-Rive-d'Olt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46309-MTD-220101-1	46	Lot	46309	Souillac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46317-MTD-220101-1	46	Lot	46317	Thégra	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46319-MTD-220101-1	46	Lot	46319	Théminettes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46322-MTD-220101-1	46	Lot	46322	Trespoux-Rassiels	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
46330-MTD-220101-2	46	Lot	46330	Vayrac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Maine-et-Loire (49)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
49003-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49003	Tuffalun	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49020-MTD-220201-2	49	Maine-et-Loire	49020	Beaucouzé	E	01/02/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



49035-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49035	Bouchemaine	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49050-MTD-220101-2	49	Maine-et-Loire	49050	Brissac Loire Aubance	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49063-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49063	Chalonnnes-sur-Loire	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49080-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49080	Hauts-d'Anjou (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49120-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49120	Denée	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49129-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49129	Écouflant	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49132-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49132	Étriché	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49138-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49138	Bois d'Anjou (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49170-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49170	Juvardeil	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49180-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49180	Longué-Jumelles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49200-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49200	Longuenée-en-Anjou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49241-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49241	Plessis-Grammoire (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49244-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49244	Mauges-sur-Loire	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49272-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49272	Saint-Clément-des-Levées	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49301-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49301	Sèvremoine	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49332-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49332	Séguinière (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49339-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49339	Soulaire-et-Bourg	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49353-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49353	Trélazé	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49377-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49377	Rives-du-Loir-en-Anjou	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
49378-MTD-220101-1	49	Maine-et-Loire	49378	Vivy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Manche (50)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
50169-MTD-220301-1	50	Manche	50169	Écausseville	E	01/03/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Haute-Marne (52)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
52058-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52058	Bologne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



52083-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52083	Champsevraine	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52105-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52105	Changey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52136-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52136	Coiffy-le-Haut	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52155-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52155	Culmont	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52331-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52331	Porte du Der (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52374-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52374	Pailly (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52448-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52448	Saint-Dizier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52449-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52449	Saints-Geosmes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52492-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52492	Torcenay	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
52534-MTD-220101-1	52	Haute-Marne	52534	Villiers-en-Lieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

Meurthe-et-Moselle (54)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
54012-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54012	Amance	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54045-MTD-220101-2	54	Meurthe-et-Moselle	54045	Barbonville	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54047-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54047	Barisey-la-Côte	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54076-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54076	Blainville-sur-l'Eau	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54098-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54098	Brénoncourt	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54109-MTD-220101-2	54	Meurthe-et-Moselle	54109	Ceintrey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54132-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54132	Clérey-sur-Brenon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54192-MTD-220101-2	54	Meurthe-et-Moselle	54192	Ferrières	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54222-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54222	Gerbéviller	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
54227-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54227	Giraumont	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54253-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54253	Hatriz	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54340-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54340	Mamey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

54492-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54492	Sanzey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54511-MTD-220101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54511	Sponville	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54549-MTD-220101-2	54	Meurthe-et-Moselle	54549	Varangéville	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
54596-MTD-220101-2	54	Meurthe-et-Moselle	54596	Xeuilley	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Oise (60)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
60346-MTD-220101-1	60	Oise	60346	Lamorlaye	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
60377-MTD-220101-1	60	Oise	60377	Maisoncelle-Tuileries	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Orne (61)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
61117-MTD-220101-1	61	Orne	61117	Condé-sur-Sarthe	E	01/01/2022	18/11/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
61202-MTD-220101-1	61	Orne	61202	Hauterive	E	01/01/2022	19/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
61219-MTD-220330-1	61	Orne	61219	Lande-Saint-Siméon (La)	E	30/03/2022	30/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
61435-MTD-220101-1	61	Orne	61435	Saint-Nicolas-de-Sommaire	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
61474-MTD-220101-1	61	Orne	61474	Gouffern en Auge	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Pas-de-Calais (62)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
62034-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62034	Annequin	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62039-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62039	Arleux-en-Gohelle	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62099-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62099	Beaurains	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62193-MTD-220501-2	62	Pas-de-Calais	62193	Calais	E	01/05/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022 01/07/2022	31/03/2022 30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis entre le 01/01/2022 et le 31/03/2022 et le 01/07/2022 et le 30/09/2022.	
62198-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62198	Cambigneul	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62213-MTD-220107-1	62	Pas-de-Calais	62213	Carency	E	07/01/2022	30/09/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62214-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62214	Carly	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62235-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62235	Condette	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62255-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62255	Crémarest	E	01/01/2022	30/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

62627-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62627	Noyelles-sous-Bellone	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
62716-MTD-220101-1	62	Pas-de-Calais	62716	Rodelinghem	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Pyrénées-Atlantiques (64)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
64056-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64056	Arrosès	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64057-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64057	Arthez-de-Béarn	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64084-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64084	Aydie	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64180-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64180	Castetpugon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64213-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64213	Espelette	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64250-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64250	Guiche	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64299-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64299	Lacommande	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64307-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64307	Lalongue	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64331-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64331	Lembeye	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64392-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64392	Moncla	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64401-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64401	Mont-Disse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64478-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64478	Saint-Faust	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64545-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64545	Urrugne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64552-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64552	Vialer	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
64558-MTD-220101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64558	Villefranque	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Pyrénées-Orientales (66)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
66230-MTD-220601-2	66	Pyrénées-Orientales	66230	Vinça	E	01/06/2022	31/12/2022	FAV	01/10/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Haut-Rhin (68)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
68148-MTD-220401-1	68	Haut-Rhin	68148	Hundsbach	E	01/04/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
68266-MTD-220701-2	68	Haut-Rhin	68266	Réguisheim	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

68271-MTD-220101-1	68	Haut-Rhin	68271	Riedisheim	E	01/01/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
68297-MTD-220401-1	68	Haut-Rhin	68297	Saint-Louis	E	01/04/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
68315-MTD-220701-1	68	Haut-Rhin	68315	Soultz-Haut-Rhin	E	01/07/2022	30/09/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
68342-MTD-220101-1	68	Haut-Rhin	68342	Uffholtz	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Rhône (69)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
69004-MTD-220601-1	69	Rhône	69004	Alix	E	01/06/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69010-MTD-220101-1	69	Rhône	69010	Arbresle (L')	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69067-MTD-220101-1	69	Rhône	69067	Courzieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69069-MTD-220101-1	69	Rhône	69069	Craponne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
69202-MTD-220101-2	69	Rhône	69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Sarthe (72)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
72013-MTD-220101-1	72	Sarthe	72013	Aubigné-Racan	E	01/01/2022	20/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72025-MTD-220101-1	72	Sarthe	72025	Bazouges Cré sur Loir	E	01/01/2022	24/10/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72071-MTD-220101-1	72	Sarthe	72071	Montval-sur-Loir	E	01/01/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72173-MTD-220101-1	72	Sarthe	72173	Luceau	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72220-MTD-220101-1	72	Sarthe	72220	Nogent-le-Bernard	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72262-MTD-220101-1	72	Sarthe	72262	Loir en Vallée	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72330-MTD-220101-2	72	Sarthe	72330	Savigné-sous-le-Lude	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
72366-MTD-220101-1	72	Sarthe	72366	Valennes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Haute-Savoie (74)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
74003-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74003	Alex	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74010-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74010	Annecy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74013-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74013	Anthy-sur-Léman	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



74016-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74016	Archamps	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74024-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74024	Ayse	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74052-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74052	Cernex	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74075-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74075	Chilly	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74082-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74082	Collonges-sous-Salève	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74109-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74109	Éloise	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74112-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74112	Epagny Metz-Tessy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74128-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74128	Fillinges	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74137-MTD-220101-2	74	Haute-Savoie	74137	Groisy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74173-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74173	Megève	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74184-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74184	Minzier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74192-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74192	Moye	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74197-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74197	Nangy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74201-MTD-220101-2	74	Haute-Savoie	74201	Neydens	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74235-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74235	Saint-Germain-sur-Rhône	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74264-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74264	Scionzier	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74269-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74269	Seysssel	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74280-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74280	Thônes	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74282-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74282	Fillière	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74291-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74291	Vanzey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
74293-MTD-220101-1	74	Haute-Savoie	74293	Veigy-Foncenex	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Seine-et-Marne (77)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
77077-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77077	Chambry	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
77078-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77078	Chamigny	E	01/01/2022	17/11/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



77111-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77111	Chessy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
77153-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77153	Dammartin-en-Goële	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
77183-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77183	Ferté-sous-Jouarre (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
77248-MTD-220101-1	77	Seine-et-Marne	77248	Lesches	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Yvelines (78)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
78126-MTD-220101-1	78	Yvelines	78126	Celle-Saint-Cloud (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
78133-MTD-220101-1	78	Yvelines	78133	Chambourcy	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
78372-MTD-220101-1	78	Yvelines	78372	Marly-le-Roi	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
78559-MTD-220101-1	78	Yvelines	78559	Saint-Illiers-le-Bois	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Deux-Sèvres (79)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
79010-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79010	Arçais	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79016-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79016	Assais-les-Jumeaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79050-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79050	Bretignolles	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79096-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79096	Combrand	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79133-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79133	Germond-Rouvre	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79166-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79166	Marigny	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79196-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79196	Plaine-et-Vallées	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79197-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79197	Oroux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79284-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79284	Sainte-Ouene	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79290-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79290	Saint-Pompain	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79299-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79299	Saint-Varent	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79319-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79319	Souvigné	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
79337-MTD-220101-1	79	Deux-Sèvres	79337	Vanneau-Irleau (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Tarn (81)												
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
81025-MTD-220101-1	81	Tarn	81025	Belcastel	E	01/01/2022	01/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81052-MTD-220101-1	81	Tarn	81052	Cambon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81149-MTD-220101-4	81	Tarn	81149	Loupiac	E	01/01/2022	31/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81179-MTD-220101-1	81	Tarn	81179	Montgey	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81205-MTD-220101-1	81	Tarn	81205	Péchaudier	E	01/01/2022	01/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81220-MTD-220101-2	81	Tarn	81220	Rabastens	E	01/01/2022	01/10/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81257-MTD-220101-1	81	Tarn	81257	Saint-Juéry	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
81320-MTD-220101-1	81	Tarn	81320	Vindrac-Alayrac	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Tarn-et-Garonne (82)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
82044-MTD-220101-1	82	Tarn-et-Garonne	82044	Corbarieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Var (83)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
83027-MTD-220101-1	83	Var	83027	Cadière-d'Azur (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

**Vaucluse (84)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
84004-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84004	Aubignan	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84010-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84010	Bastidonne (La)	E	01/01/2022	23/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84012-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84012	Beaumes-de-Venise	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84014-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84014	Beaumont-de-Pertuis	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84019-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84019	Bollène	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84020-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84020	Bonnieux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84022-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84022	Buisson	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84028-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84028	Cairanne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84032-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84032	Caseneuve	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



84132-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84132	Thor (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84134-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84134	Travaillan	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84135-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84135	Uchaux	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84136-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84136	Vacqueyras	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84137-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84137	Vaison-la-Romaine	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84141-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84141	Vedène	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84142-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84142	Velleron	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84148-MTD-220101-1	84	Vaucluse	84148	Villes-sur-Auzon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Vosges (88)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
88084-MTD-220101-1	88	Vosges	88084	Chamagne	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
88225-MTD-220101-1	88	Vosges	88225	Hadol	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Yonne (89)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
89007-MTD-220401-1	89	Yonne	89007	Andryes	E	01/04/2022	31/10/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
89086-MTD-220101-1	89	Yonne	89086	Charny Orée de Puisaye	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Essonne (91)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
91312-MTD-220101-1	91	Essonne	91312	igny	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
91471-MTD-220101-1	91	Essonne	91471	Orsay	E	01/01/2022	31/10/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
91477-MTD-220101-3	91	Essonne	91477	Palaiseau	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
91645-MTD-220101-1	91	Essonne	91645	Verrières-le-Buisson	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
91679-MTD-220101-1	91	Essonne	91679	Villiers-le-Bâcle	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Hauts-de-Seine (92)

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
92048-MTD-220101-1	92	Hauts-de-Seine	92048	Meudon	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	



PROCES-VERBAL - SECHERESSE 2022 - DEFAVORABLES

Commission interministérielle du :

16/05/2023

Aléa :

MTD

Aisne (02)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
02085-MTD-220601-1	02	Aisne	02085	Bézu-Saint-Germain	E	01/06/2022	31/10/2022	DEF	01/06/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
02164-MTD-220501-1	02	Aisne	02164	Charmel (Le)	E	01/05/2022	17/10/2022	DEF	01/05/2022	17/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
02227-MTD-220101-1	02	Aisne	02227	Courmont	E	01/01/2022	12/12/2022	DEF	01/01/2022	12/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
02332-MTD-220101-1	02	Aisne	02332	Fresnes-en-Tardenois	E	01/01/2022	26/10/2022	DEF	01/01/2022	26/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
02655-MTD-220101-1	02	Aisne	02655	Ronchères	E	01/01/2022	09/12/2022	DEF	01/01/2022	09/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

Allier (03)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
03001-MTD-220101-1	03	Allier	03001	Abrest	E	01/01/2022	06/12/2022	DEF	01/01/2022	06/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03003-MTD-220101-2	03	Allier	03003	Ainay-le-Château	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03012-MTD-220101-1	03	Allier	03012	Autry-Issards	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03013-MTD-220101-1	03	Allier	03013	Avermes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03029-MTD-220101-1	03	Allier	03029	Billy	E	01/01/2022	20/12/2022	DEF	01/01/2022	20/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03030-MTD-220101-1	03	Allier	03030	Biozat	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03034-MTD-220101-2	03	Allier	03034	Boucé	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03036-MTD-220101-1	03	Allier	03036	Bourbon-l'Archambault	E	01/01/2022	30/10/2022	DEF	01/01/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03039-MTD-220601-1	03	Allier	03039	Bresnay	E	01/06/2022	07/11/2022	DEF	01/06/2022	07/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03040-MTD-220301-1	03	Allier	03040	Bressolles	E	01/03/2022	30/09/2022	DEF	01/03/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03044-MTD-220101-1	03	Allier	03044	Brugheas	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03046-MTD-220101-1	03	Allier	03046	Buxières-les-Mines	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03047-MTD-220501-1	03	Allier	03047	Celle (La)	E	01/05/2022	30/11/2022	DEF	01/05/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03052-MTD-220101-1	03	Allier	03052	Chamblet	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03064-MTD-220315-1	03	Allier	03064	Château-sur-Allier	E	15/03/2022	15/10/2022	DEF	15/03/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



03074-MTD-220101-1	03	Allier	03074	Chevagnes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03080-MTD-220601-1	03	Allier	03080	Cognat-Lyonne	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03084-MTD-220101-1	03	Allier	03084	Cosne-d'Allier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03087-MTD-220101-1	03	Allier	03087	Coulevre	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03095-MTD-220101-1	03	Allier	03095	Cusset	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03102-MTD-220321-3	03	Allier	03102	Dompierre-sur-Besbre	E	21/03/2022	31/10/2022	DEF	21/03/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03103-MTD-220601-1	03	Allier	03103	Donjon (Le)	E	01/06/2022	28/10/2022	DEF	01/06/2022	28/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03106-MTD-220501-1	03	Allier	03106	Durdar-Larequille	E	01/05/2022	31/12/2022	DEF	01/05/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03137-MTD-220501-1	03	Allier	03137	Langy	E	01/05/2022	01/10/2022	DEF	01/05/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03143-MTD-220101-1	03	Allier	03143	Lételon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03146-MTD-220315-1	03	Allier	03146	Limoise	E	15/03/2022	15/10/2022	DEF	15/03/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03155-MTD-220101-1	03	Allier	03155	Lucy-Lévis	E	01/01/2022	01/11/2022	DEF	01/01/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03156-MTD-220101-2	03	Allier	03156	Lusigny	E	01/01/2022	22/12/2022	DEF	01/01/2022	22/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03162-MTD-220101-2	03	Allier	03162	Marigny	E	01/01/2022	06/12/2022	DEF	01/01/2022	06/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03173-MTD-220101-1	03	Allier	03173	Molinet	E	01/01/2022	08/12/2022	DEF	01/01/2022	08/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03184-MTD-220101-1	03	Allier	03184	Montilly	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03189-MTD-220101-1	03	Allier	03189	Montvicq	E	01/01/2022	28/10/2022	DEF	01/01/2022	28/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03190-MTD-220101-1	03	Allier	03190	Moulins	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03194-MTD-220101-1	03	Allier	03194	Naves	E	01/01/2022	01/11/2022	DEF	01/01/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03221-MTD-220101-1	03	Allier	03221	Saint-Bonnet-Tronçais	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03234-MTD-220101-1	03	Allier	03234	Saint-Gérard-de-Vaux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03236-MTD-220101-1	03	Allier	03236	Saint-Germain-des-Fossés	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03246-MTD-220101-1	03	Allier	03246	Saint-Martinien	E	01/01/2022	08/09/2022	DEF	01/01/2022	08/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
03247-MTD-220601-1	03	Allier	03247	Saint-Menoux	E	01/06/2022	31/08/2022	DEF	01/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

03254-MTD-220101-1	03	Allier	03254	Saint-Pourçain-sur-Sioule	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03264-MTD-220101-1	03	Allier	03264	Saint-Yorre	E	01/01/2022	25/11/2022	DEF	01/01/2022	25/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03271-MTD-220501-1	03	Allier	03271	Serbannes	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03274-MTD-220101-1	03	Allier	03274	Sorbier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03282-MTD-220101-1	03	Allier	03282	Theneuille	E	01/01/2022	17/11/2022	DEF	01/01/2022	17/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03291-MTD-220101-1	03	Allier	03291	Trézelles	E	01/01/2022	24/10/2022	DEF	01/01/2022	24/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03292-MTD-220101-1	03	Allier	03292	Tronget	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03304-MTD-220101-1	03	Allier	03304	Vendat	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03312-MTD-220101-1	03	Allier	03312	Vieure	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03321-MTD-220101-1	03	Allier	03321	Yzeure	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Alpes-Maritime (06)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
06140-MTD-220101-2	06	Alpes-Maritimes	06140	Tignet (Le)	E	01/01/2022	25/10/2022	DEF	01/01/2022	25/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Ardèche (07)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
07017-MTD-220401-1	07	Ardèche	07017	Assions (Les)	E	01/04/2022	19/12/2022	DEF	01/04/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07081-MTD-220101-1	07	Ardèche	07081	Dompnac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfait.	
07134-MTD-220101-1	07	Ardèche	07134	Laurac-en-Vivaraïs	E	01/01/2022	14/10/2022	DEF	01/01/2022	14/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07162-MTD-220101-1	07	Ardèche	07162	Montréal	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07254-MTD-220706-1	07	Ardèche	07254	Saint-Julien-du-Serre	E	06/07/2022	01/11/2022	DEF	06/07/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07280-MTD-220101-1	07	Ardèche	07280	Saint-Paul-le-Jeune	E	01/01/2022	18/11/2022	DEF	01/01/2022	18/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07307-MTD-220101-1	07	Ardèche	07307	Sanilhac	E	01/01/2022	21/12/2022	DEF	01/01/2022	21/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07327-MTD-220101-1	07	Ardèche	07327	Uzer	E	01/01/2022	24/11/2022	DEF	01/01/2022	24/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07334-MTD-220101-1	07	Ardèche	07334	Vans (Les)	E	01/01/2022	08/12/2022	DEF	01/01/2022	08/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Aube (10)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
-------------------	-------------------	-------------	------------------------	---------	----	---------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	--	--	----------------------------	-------------------------------

10095-MTD-220101-1	10	Aube	10095	Chêne (Le)	E	01/01/2022	30/06/2022	DEF	01/01/2022	30/06/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
10325-MTD-220109-1	10	Aube	10325	Rosières-près-Troyes	E	09/01/2022	31/12/2022	DEF	09/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
10349-MTD-220101-1	10	Aube	10349	Saint-Lyé	E	01/01/2022	07/11/2022	DEF	01/01/2022	07/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
10387-MTD-220101-1	10	Aube	10387	Troyes	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Aude (11)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
11045-MTD-220101-1	11	Aude	11045	Bouriège	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11046-MTD-220101-1	11	Aude	11046	Bourigeole	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11109-MTD-220101-1	11	Aude	11109	Coustaussa	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11169-MTD-220101-1	11	Aude	11169	Greffeil	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11218-MTD-220101-1	11	Aude	11218	Marquein	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11323-MTD-220101-1	11	Aude	11323	Roquetaillade-et-Conilhac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11338-MTD-220101-1	11	Aude	11338	Saint-Couat-du-Razès	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11377-MTD-220101-1	11	Aude	11377	Serres	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
11434-MTD-220101-1	11	Aude	11434	Villepinte	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Bouches-du-Rhône (13)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
13008-MTD-220101-1	13	Bouches-du-Rhône	13008	Aurons	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
13118-MTD-220101-1	13	Bouches-du-Rhône	13118	Coudoux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Calvados (14)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
14570-MTD-220101-1	14	Calvados	14570	Valorbiquet	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
14626-MTD-220601-1	14	Calvados	14626	Saint-Martin-de-Mailloc	E	01/06/2022	01/09/2022	DEF	01/06/2022	01/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
14694-MTD-220601-1	14	Calvados	14694	Torquesne (Le)	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Cantal (15)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
-------------------	-------------------	-------------	------------------------	---------	----	---------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	--	--	----------------------------	-------------------------------

15012-MTD-220101-1	15	Cantal	15012	Arpajon-sur-Cère	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
15014-MTD-220101-1	15	Cantal	15014	Aurillac	E	01/01/2022	01/10/2022	DEF	01/01/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
15056-MTD-220101-1	15	Cantal	15056	Crandelles	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
15063-MTD-220601-1	15	Cantal	15063	Drugeac	E	01/06/2022	31/08/2022	DEF	01/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

**Charente (16)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
16008-MTD-220101-1	16	Charente	16008	Ambérac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16015-MTD-220101-1	16	Charente	16015	Angoulême	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16018-MTD-220101-1	16	Charente	16018	Ars	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16026-MTD-220101-1	16	Charente	16026	Balzac	E	01/01/2022	22/12/2022	DEF	01/01/2022	22/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16054-MTD-220101-1	16	Charente	16054	Bouchage (Le)	E	01/01/2022	27/10/2022	DEF	01/01/2022	27/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16060-MTD-220101-1	16	Charente	16060	Bréville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16061-MTD-220701-1	16	Charente	16061	Brie	E	01/07/2022	28/08/2022	DEF	01/07/2022	28/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16078-MTD-220401-1	16	Charente	16078	Champniers	E	01/04/2022	20/09/2022	DEF	01/04/2022	20/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16101-MTD-220515-1	16	Charente	16101	Claix	E	15/05/2022	01/09/2022	DEF	15/05/2022	01/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16119-MTD-220801-1	16	Charente	16119	Dignac	E	01/08/2022	19/10/2022	DEF	01/08/2022	19/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16120-MTD-220101-1	16	Charente	16120	Dirac	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16120-MTD-221001-1	16	Charente	16120	Dirac	E	01/10/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16128-MTD-220717-1	16	Charente	16128	Épenède	E	17/07/2022	30/09/2022	DEF	17/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16142-MTD-220701-1	16	Charente	16142	Forêt-de-Tessé (La)	E	01/07/2022	30/08/2022	DEF	01/07/2022	30/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16146-MTD-220601-1	16	Charente	16146	Garat	E	01/06/2022	31/08/2022	DEF	01/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16148-MTD-220101-2	16	Charente	16148	Genac-Bignac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16154-MTD-220701-1	16	Charente	16154	Gond-Pontouvre	E	01/07/2022	31/08/2022	DEF	01/07/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16166-MTD-220601-1	16	Charente	16166	Isle-d'Espagnac (L')	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16167-MTD-220101-1	16	Charente	16167	Jarnac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



16198-MTD-220101-1	16	Charente	16198	Magnac-Lavalette-Villars	E	01/01/2022	20/12/2022	DEF	01/01/2022	20/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16199-MTD-220830-1	16	Charente	16199	Magnac-sur-Touvre	E	30/08/2022	24/11/2022	DEF	30/08/2022	24/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16208-MTD-220101-1	16	Charente	16208	Mareuil	E	01/01/2022	12/10/2022	DEF	01/01/2022	12/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfaits.
16210-MTD-220701-2	16	Charente	16210	Marsac	E	01/07/2022	30/09/2022	DEF	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16215-MTD-220620-1	16	Charente	16215	Médillac	E	20/06/2022	01/10/2022	DEF	20/06/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16220-MTD-220621-1	16	Charente	16220	Métairies (Les)	E	21/06/2022	04/11/2022	DEF	21/06/2022	04/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16226-MTD-220101-2	16	Charente	16226	Montignac-Charente	E	01/01/2022	17/10/2022	DEF	01/01/2022	17/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16232-MTD-220501-1	16	Charente	16232	Mornac	E	01/05/2022	15/10/2022	DEF	01/05/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16269-MTD-220401-1	16	Charente	16269	Pranzac	E	01/04/2022	13/09/2022	DEF	01/04/2022	13/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16271-MTD-220501-2	16	Charente	16271	Puymoyen	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16291-MTD-220101-1	16	Charente	16291	Ruelle-sur-Touvre	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16292-MTD-220601-1	16	Charente	16292	Ruffec	E	01/06/2022	13/10/2022	DEF	01/06/2022	13/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16295-MTD-220901-1	16	Charente	16295	Saint-Amant-de-Boixe	E	01/09/2022	28/09/2022	DEF	01/09/2022	28/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16307-MTD-220101-1	16	Charente	16307	Saint-Ciers-sur-Bonneure	E	01/01/2022	23/09/2022	DEF	01/01/2022	23/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16325-MTD-220101-1	16	Charente	16325	Saint-Gourson	E	01/01/2022	09/11/2022	DEF	01/01/2022	09/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16330-MTD-220101-1	16	Charente	16330	Saint-Laurent-de-Cognac	E	01/01/2022	09/08/2022	DEF	01/01/2022	09/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16341-MTD-220101-1	16	Charente	16341	Saint-Michel	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16356-MTD-220401-1	16	Charente	16356	Saint-Sulpice-de-Ruffec	E	01/04/2022	30/09/2022	DEF	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16358-MTD-220101-1	16	Charente	16358	Saint-Yrieix-sur-Charente	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16359-MTD-220101-1	16	Charente	16359	Salles-d'Angles	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16368-MTD-220101-1	16	Charente	16368	Sers	E	01/01/2022	14/12/2022	DEF	01/01/2022	14/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16374-MTD-220101-1	16	Charente	16374	Soyaux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16385-MTD-220101-1	16	Charente	16385	Touvre	E	01/01/2022	21/11/2022	DEF	01/01/2022	21/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
16422-MTD-220531-1	16	Charente	16422	Vouzan	E	31/05/2022	23/08/2022	DEF	31/05/2022	23/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

16422-MTD-220824-1	16	Charente	16422	Vouzan	E	24/08/2022	20/12/2022	DEF	24/08/2022	20/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
--------------------	----	----------	-------	--------	---	------------	------------	-----	------------	------------	---	--

**Charente-Maritime (17)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
17036-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17036	Beaugeay	E	01/06/2022	31/10/2022	DEF	01/06/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17038-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17038	Bedenac	E	01/07/2022	22/09/2022	DEF	01/07/2022	22/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17047-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17047	Biron	E	01/01/2022	28/11/2022	DEF	01/01/2022	28/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17064-MTD-220201-1	17	Charente-Maritime	17064	Breuillet	E	01/02/2022	31/10/2022	DEF	01/02/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17074-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17074	Bussac-Forêt	E	01/06/2022	10/12/2022	DEF	01/06/2022	10/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17077-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17077	Cercoux	E	01/01/2022	15/12/2022	DEF	01/01/2022	15/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17079-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17079	Chaillevette	E	01/01/2022	09/12/2022	DEF	01/01/2022	09/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17082-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17082	Champagnac	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17092-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17092	Chartuzac	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17093-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17093	Château-d'Oléron (Le)	E	01/04/2022	13/12/2022	DEF	01/04/2022	13/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17096-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17096	Chaunac	E	01/04/2022	31/10/2022	DEF	01/04/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfait.	
17097-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17097	Chay (Le)	E	01/04/2022	30/09/2022	DEF	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17099-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17099	Chepniers	E	01/06/2022	15/10/2022	DEF	01/06/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17102-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17102	Chermignac	E	01/04/2022	30/09/2022	DEF	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17108-MTD-220627-1	17	Charente-Maritime	17108	Clam	E	27/06/2022	31/08/2022	DEF	27/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17113-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17113	Clotte (La)	E	01/06/2022	15/10/2022	DEF	01/06/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17115-MTD-220717-1	17	Charente-Maritime	17115	Colombiers	E	17/07/2022	31/08/2022	DEF	17/07/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17118-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17118	Corignac	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17119-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17119	Corme-Écluse	E	01/04/2022	31/10/2022	DEF	01/04/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17120-MTD-220625-1	17	Charente-Maritime	17120	Corme-Royal	E	25/06/2022	12/12/2022	DEF	25/06/2022	12/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17124-MTD-220616-1	17	Charente-Maritime	17124	Courant	E	16/06/2022	18/08/2022	DEF	16/06/2022	18/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
17127-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17127	Courçon	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

17134-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17134	Crazannes	E	01/01/2022	26/08/2022	DEF	01/01/2022	26/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17145-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17145	Échebrune	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17155-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17155	Étaules	E	01/01/2022	02/09/2022	DEF	01/01/2022	02/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17156-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17156	Expiremont	E	01/04/2022	31/10/2022	DEF	01/04/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17164-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17164	Fontcouverte	E	01/01/2022	16/11/2022	DEF	01/01/2022	16/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17167-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17167	Fouilloux (Le)	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17172-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17172	Gémozac	E	01/07/2022	31/08/2022	DEF	01/07/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17184-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17184	Gripperie-Saint-Symphorien (La)	E	01/07/2022	31/08/2022	DEF	01/07/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17191-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17191	Jard (La)	E	01/07/2022	31/08/2022	DEF	01/07/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17197-MTD-220601-2	17	Charente-Maritime	17197	Jonzac	E	01/06/2022	01/09/2022	DEF	01/06/2022	01/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17232-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17232	Meursac	E	01/01/2022	08/11/2022	DEF	01/01/2022	08/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17236-MTD-220630-1	17	Charente-Maritime	17236	Mirambeau	E	30/06/2022	15/10/2022	DEF	30/06/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17237-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17237	Moëze	E	01/07/2022	31/10/2022	DEF	01/07/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17241-MTD-220315-1	17	Charente-Maritime	17241	Montguyon	E	15/03/2022	28/10/2022	DEF	15/03/2022	28/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17247-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17247	Mornac-sur-Seudre	E	01/01/2022	18/10/2022	DEF	01/01/2022	18/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17255-MTD-220617-1	17	Charente-Maritime	17255	Nancras	E	17/06/2022	31/08/2022	DEF	17/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17259-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17259	Neulles	E	01/04/2022	30/09/2022	DEF	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17263-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17263	Nieul-le-Virouil	E	01/04/2022	27/10/2022	DEF	01/04/2022	27/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17270-MTD-220515-1	17	Charente-Maritime	17270	Ozillac	E	15/05/2022	15/09/2022	DEF	15/05/2022	15/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17279-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17279	Plassac	E	01/01/2022	28/12/2022	DEF	01/01/2022	28/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17284-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17284	Pont-l'Abbé-d'Arnout	E	01/07/2022	21/09/2022	DEF	01/07/2022	21/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17295-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17295	Réaux sur Tréfle	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17305-MTD-220615-1	17	Charente-Maritime	17305	Rouffignac	E	15/06/2022	15/09/2022	DEF	15/06/2022	15/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17307-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17307	Sablanceaux	E	01/04/2022	01/11/2022	DEF	01/04/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

17309-MTD-220516-1	17	Charente-Maritime	17309	Saint-Aigulin	E	16/05/2022	30/09/2022	DEF	16/05/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17310-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17310	Saint-André-de-Lidon	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17312-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17312	Saint-Bonnet-sur-Gironde	E	01/05/2022	30/11/2022	DEF	01/05/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17317-MTD-220516-1	17	Charente-Maritime	17317	Saint-Ciers-du-Taillon	E	16/05/2022	19/11/2022	DEF	16/05/2022	19/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17328-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17328	Saint-Fort-sur-Gironde	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17335-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17335	Saint-Georges-des-Agoûts	E	01/07/2022	30/09/2022	DEF	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17339-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17339	Saint-Germain-de-Lusignan	E	01/07/2022	30/09/2022	DEF	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17345-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17345	Saint-Hilaire-du-Bois	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17346-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17346	Saint-Hippolyte	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17357-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17357	Saint-Maigrin	E	01/01/2022	30/09/2022	DEF	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17362-MTD-220615-1	17	Charente-Maritime	17362	Saint-Martial-de-Mirambeau	E	15/06/2022	21/12/2022	DEF	15/06/2022	21/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17363-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17363	Saint-Martial-de-Vitaterne	E	01/04/2022	30/10/2022	DEF	01/04/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17365-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17365	Saint-Martin-d'Ary	E	01/06/2022	31/10/2022	DEF	01/06/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17366-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17366	Saint-Martin-de-Coux	E	01/07/2022	01/10/2022	DEF	01/07/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17387-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17387	Saint-Porchaire	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17406-MTD-220501-1	17	Charente-Maritime	17406	Saint-Sornin	E	01/05/2022	30/09/2022	DEF	01/05/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17408-MTD-220101-2	17	Charente-Maritime	17408	Saint-Sulpice-d'Arnoult	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17409-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17409	Saint-Sulpice-de-Royan	E	01/04/2022	30/11/2022	DEF	01/04/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17410-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17410	Saint-Thomas-de-Conac	E	01/04/2022	30/11/2022	DEF	01/04/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17429-MTD-220601-1	17	Charente-Maritime	17429	Soubise	E	01/06/2022	25/10/2022	DEF	01/06/2022	25/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17430-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17430	Soubran	E	01/01/2022	18/10/2022	DEF	01/01/2022	18/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17432-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17432	Souméras	E	01/04/2022	30/09/2022	DEF	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17441-MTD-220320-1	17	Charente-Maritime	17441	Tesson	E	20/03/2022	05/12/2022	DEF	20/03/2022	05/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17444-MTD-220701-1	17	Charente-Maritime	17444	Thénac	E	01/07/2022	30/09/2022	DEF	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.



17453-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17453	Trizay	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17455-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17455	Vallée (La)	E	01/04/2022	31/10/2022	DEF	01/04/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17463-MTD-220101-1	17	Charente-Maritime	17463	Vergeroux	E	01/01/2022	17/11/2022	DEF	01/01/2022	17/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17476-MTD-220401-1	17	Charente-Maritime	17476	Villexavier	E	01/04/2022	15/11/2022	DEF	01/04/2022	15/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

Cher (18)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
18001-MTD-220101-1	18	Cher	18001	Achères	E	01/01/2022	01/12/2022	DEF	01/01/2022	01/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18007-MTD-220101-1	18	Cher	18007	Apremont-sur-Allier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18009-MTD-220101-1	18	Cher	18009	Arcomps	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18011-MTD-220101-3	18	Cher	18011	Argent-sur-Sauldre	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18013-MTD-220101-1	18	Cher	18013	Arpheuilles	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18014-MTD-220101-1	18	Cher	18014	Assigny	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18017-MTD-220101-1	18	Cher	18017	Augy-sur-Aubois	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18020-MTD-220101-1	18	Cher	18020	Bannay	E	01/01/2022	08/12/2022	DEF	01/01/2022	08/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18022-MTD-220101-2	18	Cher	18022	Barlieu	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18024-MTD-220101-1	18	Cher	18024	Beddes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18026-MTD-220101-2	18	Cher	18026	Belleville-sur-Loire	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18027-MTD-220101-1	18	Cher	18027	Bengy-sur-Craon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18028-MTD-220101-1	18	Cher	18028	Berry-Bouy	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18030-MTD-220101-1	18	Cher	18030	Blancafort	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18032-MTD-220101-1	18	Cher	18032	Boulleret	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18035-MTD-220101-3	18	Cher	18035	Brécy	E	01/01/2022	02/12/2022	DEF	01/01/2022	02/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18037-MTD-220101-2	18	Cher	18037	Brinon-sur-Sauldre	E	01/01/2022	05/12/2022	DEF	01/01/2022	05/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18040-MTD-220101-2	18	Cher	18040	Bussy	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18043-MTD-220101-2	18	Cher	18043	Celle-Condé (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



18110-MTD-220101-1	18	Cher	18110	Herry	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18112-MTD-220101-1	18	Cher	18112	Ids-Saint-Roch	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18114-MTD-220101-1	18	Cher	18114	Ineuil	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18118-MTD-220101-1	18	Cher	18118	Jouet-sur-l'Aubois	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
18120-MTD-220101-1	18	Cher	18120	Jussy-le-Chaudrier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Côte-d'Or (21)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
21003-MTD-220515-1	21	Côte-d'Or	21003	Ahuy	E	15/05/2022	31/12/2022	DEF	15/05/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21086-MTD-220101-1	21	Côte-d'Or	21086	Bligny-lès-Beaune	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21242-MTD-220601-1	21	Côte-d'Or	21242	Échigey	E	01/06/2022	01/12/2022	DEF	01/06/2022	01/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21353-MTD-220610-1	21	Côte-d'Or	21353	Longecourt-en-Plaine	E	10/06/2022	31/08/2022	DEF	10/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21452-MTD-220501-1	21	Côte-d'Or	21452	Neuilly-Crimolois	E	01/05/2022	30/09/2022	DEF	01/05/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21605-MTD-220601-1	21	Côte-d'Or	21605	Sennecey-lès-Dijon	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
21623-MTD-220601-1	21	Côte-d'Or	21623	Tart	E	01/06/2022	30/11/2022	DEF	01/06/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Creuse (23)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
23152-MTD-220101-1	23	Creuse	23152	Pierrefitte	E	01/01/2022	11/10/2022	DEF	01/01/2022	11/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
23258-MTD-220101-1	23	Creuse	23258	Vareilles	E	01/01/2022	11/10/2022	DEF	01/01/2022	11/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Dordogne (24)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
24006-MTD-220101-2	24	Dordogne	24006	Allas-les-Mines	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
24029-MTD-220101-1	24	Dordogne	24029	Beaupouyet	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
24043-MTD-220101-1	24	Dordogne	24043	Biron	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
24067-MTD-220101-1	24	Dordogne	24067	Bugue (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
24080-MTD-220101-1	24	Dordogne	24080	Capdrot	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
24098-MTD-220101-1	24	Dordogne	24098	Champcevinel	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

24132-MTD-220101-1	24	Dordogne	24132	Conne-de-Labarde	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24152-MTD-220101-1	24	Dordogne	24152	Domme	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24165-MTD-220101-1	24	Dordogne	24165	Eygurande-et-Gardedeuil	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24183-MTD-220101-1	24	Dordogne	24183	Fleurac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24193-MTD-220101-1	24	Dordogne	24193	Gageac-et-Rouillac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24211-MTD-220101-1	24	Dordogne	24211	Issac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24213-MTD-220101-1	24	Dordogne	24213	Jaure	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24223-MTD-220101-2	24	Dordogne	24223	Lalinde	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24225-MTD-220101-1	24	Dordogne	24225	Lamonzie-Saint-Martin	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24254-MTD-220101-1	24	Dordogne	24254	Marnac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24277-MTD-220101-1	24	Dordogne	24277	Monfaucon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24292-MTD-220101-1	24	Dordogne	24292	Montpeyroux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24340-MTD-220101-1	24	Dordogne	24340	Prignonrieux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

**Eure (27)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
27216-MTD-220101-2	27	Eure	27216	Émalleville	E	01/01/2022	06/10/2022	DEF	01/01/2022	06/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27229-MTD-220101-1	27	Eure	27229	Évreux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27306-MTD-220101-1	27	Eure	27306	Guichainville	E	01/01/2022	29/11/2022	DEF	01/01/2022	29/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27347-MTD-220101-1	27	Eure	27347	Huest	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27353-MTD-220101-1	27	Eure	27353	Irreville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27472-MTD-220101-1	27	Eure	27472	Portes	E	01/01/2022	06/10/2022	DEF	01/01/2022	06/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27511-MTD-220101-1	27	Eure	27511	Saint-Aubin-d'Écrosville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27593-MTD-220101-1	27	Eure	27593	Saint-Pierre-des-Fleurs	E	01/01/2022	29/11/2022	DEF	01/01/2022	29/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
27638-MTD-220101-1	27	Eure	27638	Thuit de l'Oison (Le)	E	01/01/2022	28/11/2022	DEF	01/01/2022	28/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Eure-et-Loir (28)**



Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
28001-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28001	Abondant	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28010-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28010	Argenvilliers	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28016-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28016	Autels-Villeillon (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28024-MTD-220101-3	28	Eure-et-Loir	28024	Barjouville	E	01/01/2022	06/12/2022	DEF	01/01/2022	06/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28031-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28031	Beaumont-les-Autels	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28032-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28032	Beauvilliers	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28035-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28035	Berchères-les-Pierres	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28039-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28039	Béville-le-Comte	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28054-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28054	Boullay-Mivoye (Le)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28056-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28056	Boutigny-Prouais	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28062-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28062	Broué	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28073-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28073	Champseru	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28075-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28075	Chapelle-du-Noyer (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28080-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28080	Charbonnières	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28103-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28103	Cloyes-les-Trois-Rivières	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28104-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28104	Coltainville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28110-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28110	Coudray (Le)	E	01/01/2022	24/10/2022	DEF	01/01/2022	24/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28122-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28122	Dammarie	E	01/01/2022	30/10/2022	DEF	01/01/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28130-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28130	Digny	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28135-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28135	Droue-sur-Drouette	E	01/01/2022	29/12/2022	DEF	01/01/2022	29/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28137-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28137	Écrosnes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28140-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28140	Épernon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28144-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28144	Étilleux (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



28308-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28308	Prudemanche	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28313-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28313	Réclainville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfait.	
28324-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28324	Saint-Arnoult-des-Bois	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28325-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28325	Saint-Aubin-des-Bois	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28327-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28327	Saint-Bomer	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28334-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28334	Saint-Denis-Lanneray	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28337-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28337	Saint-Georges-sur-Eure	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28342-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28342	Saint-Jean-Pierre-Fixte	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28363-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28363	Sainville	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28367-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28367	Santilly	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28368-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28368	Saucelle (La)	E	01/01/2022	15/10/2022	DEF	01/01/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28371-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28371	Saussay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28377-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28377	Sorel-Moussel	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28382-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28382	Terminiers	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfait.	
28403-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28403	Ver-lès-Chartres	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28415-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28415	Villemeux-sur-Eure	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28417-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28417	Villiers-le-Morhier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28422-MTD-220101-2	28	Eure-et-Loir	28422	Villages Vovéens (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28424-MTD-220101-1	28	Eure-et-Loir	28424	Yèvres	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Finistère (29)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
29024-MTD-220101-1	29	Finistère	29024	Carhaix-Plouguer	E	01/01/2022	21/12/2022	DEF	01/01/2022	21/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

**Gard (30)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
30010-MTD-220701-1	30	Gard	30010	Anduze	E	01/07/2022	20/09/2022	DEF	01/07/2022	20/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

30121-MTD-220502-1	30	Gard	30121	Gailhan	E	02/05/2022	09/09/2022	DEF	02/05/2022	09/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
30144-MTD-220601-1	30	Gard	30144	Lecques	E	01/06/2022	31/10/2022	DEF	01/06/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
30167-MTD-220601-1	30	Gard	30167	Meyrannes	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
30171-MTD-220101-2	30	Gard	30171	Molières-sur-Cèze	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
30216-MTD-220101-1	30	Gard	30216	Robiac-Rochessadoule	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

**Haute-Garonne (31)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
31003-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31003	Aigrefeuille	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31005-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31005	Alan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31007-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31007	Ambax	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31008-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31008	Anan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31028-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31028	Aurignac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31029-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31029	Aurin	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31036-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31036	Auzielle	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31038-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31038	Azas	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31039-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31039	Bachas	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31048-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31048	Baziège	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31049-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31049	Bazus	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31057-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31057	Belberaud	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31062-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31062	Bellesserre	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31075-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31075	Bonrepos-sur-Aussonnelle	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31079-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31079	Bouloc	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31083-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31083	Boussan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31086-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31086	Bouzin	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31087-MTD-220101-1	31	Haute-Garonne	31087	Bragayrac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	













Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
32016-MTD-220101-2	32	Gers	32016	Auradé	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32018-MTD-220101-1	32	Gers	32018	Aurimont	E	01/01/2022	05/12/2022	DEF	01/01/2022	05/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32060-MTD-220101-1	32	Gers	32060	Boucagnères	E	01/01/2022	15/12/2022	DEF	01/01/2022	15/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32069-MTD-220101-1	32	Gers	32069	Cadeillan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32090-MTD-220101-1	32	Gers	32090	Castillon-Savès	E	01/01/2022	28/10/2022	DEF	01/01/2022	28/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32121-MTD-220101-1	32	Gers	32121	Endoufielle	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32124-MTD-220101-1	32	Gers	32124	Espaon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32128-MTD-220101-1	32	Gers	32128	Estipouy	E	01/01/2022	07/12/2022	DEF	01/01/2022	07/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32138-MTD-220101-1	32	Gers	32138	Garravet	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32141-MTD-220101-1	32	Gers	32141	Gaujan	E	01/01/2022	28/11/2022	DEF	01/01/2022	28/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32167-MTD-220101-1	32	Gers	32167	Laas	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32171-MTD-220101-1	32	Gers	32171	Labastide-Savès	E	01/01/2022	02/11/2022	DEF	01/01/2022	02/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32182-MTD-220101-1	32	Gers	32182	Lahas	E	01/01/2022	21/10/2022	DEF	01/01/2022	21/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32197-MTD-220101-1	32	Gers	32197	Larroque-sur-l'Osse	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32206-MTD-220101-1	32	Gers	32206	Laymont	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32213-MTD-220101-1	32	Gers	32213	Lombez	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32247-MTD-220101-1	32	Gers	32247	Maurens	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32254-MTD-220101-1	32	Gers	32254	Miramont-d'Astarac	E	01/01/2022	16/10/2022	DEF	01/01/2022	16/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32261-MTD-220101-1	32	Gers	32261	Monblanc	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32270-MTD-220101-1	32	Gers	32270	Mongausy	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32277-MTD-220101-1	32	Gers	32277	Montamat	E	01/01/2022	25/10/2022	DEF	01/01/2022	25/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32289-MTD-220101-1	32	Gers	32289	Montpezat	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	Ancien nom : Montpezat
32293-MTD-220101-1	32	Gers	32293	Mouchès	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

32308-MTD-220101-1	32	Gers	32308	Pébéès	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32309-MTD-220101-1	32	Gers	32309	Pellefigue	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32321-MTD-220101-1	32	Gers	32321	Polastron	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32322-MTD-220101-1	32	Gers	32322	Pompiac	E	01/01/2022	24/10/2022	DEF	01/01/2022	24/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32356-MTD-220101-1	32	Gers	32356	Saint-André	E	01/01/2022	27/10/2022	DEF	01/01/2022	27/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32374-MTD-220101-1	32	Gers	32374	Saint-Élix-d'Astarac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32386-MTD-220101-1	32	Gers	32386	Saint-Lizier-du-Planté	E	01/01/2022	23/12/2022	DEF	01/01/2022	23/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32387-MTD-220101-1	32	Gers	32387	Saint-Loube	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32392-MTD-220101-1	32	Gers	32392	Saint-Martin-Gimoiis	E	01/01/2022	08/12/2022	DEF	01/01/2022	08/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32407-MTD-220101-1	32	Gers	32407	Saint-Soulan	E	01/01/2022	20/12/2022	DEF	01/01/2022	20/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32410-MTD-220101-1	32	Gers	32410	Samatan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32418-MTD-220101-1	32	Gers	32418	Sauveterre	E	01/01/2022	15/12/2022	DEF	01/01/2022	15/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32421-MTD-220101-1	32	Gers	32421	Savignac-Mona	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32432-MTD-220101-1	32	Gers	32432	Seysses-Savès	E	01/01/2022	17/10/2022	DEF	01/01/2022	17/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32433-MTD-220101-1	32	Gers	32433	Simorre	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32447-MTD-220101-1	32	Gers	32447	Tirent-Pontéjac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
32465-MTD-220101-1	32	Gers	32465	Villefranche-d'Astarac	E	01/01/2022	28/11/2022	DEF	01/01/2022	28/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	Ancien nom : Villefranche

**Gironde (33)**

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
33014-MTD-220101-1	33	Gironde	33014	Artigues-de-Lussac (Les)	E	01/01/2022	15/11/2022	DEF	01/01/2022	15/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
33035-MTD-220101-1	33	Gironde	33035	Bayon-sur-Gironde	E	01/01/2022	18/11/2022	DEF	01/01/2022	18/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
33038-MTD-220101-1	33	Gironde	33038	Bégadan	E	01/01/2022	01/10/2022	DEF	01/01/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
33073-MTD-220101-1	33	Gironde	33073	Braud-et-Saint-Louis	E	01/01/2022	03/11/2022	DEF	01/01/2022	03/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
33078-MTD-220101-1	33	Gironde	33078	Cabara	E	01/01/2022	21/10/2022	DEF	01/01/2022	21/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
33088-MTD-220101-1	33	Gironde	33088	Camps-sur-l'Isle	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

33089-MTD-220101-1	33	Gironde	33089	Campugnan	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33101-MTD-220101-2	33	Gironde	33101	Cartelègue	E	01/01/2022	27/10/2022	DEF	01/01/2022	27/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33126-MTD-220101-1	33	Gironde	33126	Civrac-de-Blaye	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33138-MTD-220101-1	33	Gironde	33138	Coutras	E	01/01/2022	06/12/2022	DEF	01/01/2022	06/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33151-MTD-220101-1	33	Gironde	33151	Donnezac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33154-MTD-220101-1	33	Gironde	33154	Églisottes-et-Chalaures (Les)	E	01/01/2022	13/12/2022	DEF	01/01/2022	13/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33159-MTD-220101-1	33	Gironde	33159	Étauliers	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33166-MTD-220101-1	33	Gironde	33166	Fieuzac (Le)	E	01/01/2022	25/11/2022	DEF	01/01/2022	25/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33184-MTD-220201-1	33	Gironde	33184	Générac	E	01/02/2022	02/11/2022	DEF	01/02/2022	02/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33211-MTD-220101-1	33	Gironde	33211	Labarde	E	01/01/2022	15/12/2022	DEF	01/01/2022	15/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33228-MTD-220101-1	33	Gironde	33228	Lansac	E	01/01/2022	14/11/2022	DEF	01/01/2022	14/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33262-MTD-220101-1	33	Gironde	33262	Macau	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33268-MTD-220101-1	33	Gironde	33268	Margaux-Cantenac	E	01/01/2022	03/11/2022	DEF	01/01/2022	03/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33314-MTD-220101-1	33	Gironde	33314	Pauillac	E	01/01/2022	02/10/2022	DEF	01/01/2022	02/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33320-MTD-220101-1	33	Gironde	33320	Petit-Palais-et-Cornemps	E	01/01/2022	18/11/2022	DEF	01/01/2022	18/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33322-MTD-220101-1	33	Gironde	33322	Pian-Médoc (Le)	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33351-MTD-220101-1	33	Gironde	33351	Reignac	E	01/01/2022	26/12/2022	DEF	01/01/2022	26/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33374-MTD-220101-1	33	Gironde	33374	Saint-Aubin-de-Blaye	E	01/01/2022	25/10/2022	DEF	01/01/2022	25/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33380-MTD-220101-1	33	Gironde	33380	Val-de-Livenne	E	01/01/2022	15/11/2022	DEF	01/01/2022	15/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33383-MTD-220101-1	33	Gironde	33383	Saint-Christoly-Médoc	E	01/01/2022	21/10/2022	DEF	01/01/2022	21/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33385-MTD-220101-1	33	Gironde	33385	Saint-Christophe-de-Double	E	01/01/2022	10/10/2022	DEF	01/01/2022	10/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33393-MTD-220101-1	33	Gironde	33393	Saint-Denis-de-Pile	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33405-MTD-220101-1	33	Gironde	33405	Saint-Genès-de-Blaye	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33447-MTD-220101-1	33	Gironde	33447	Saint-Médard-de-Guizières	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

33456-MTD-220101-1	33	Gironde	33456	Saint-Palais	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33471-MTD-220101-1	33	Gironde	33471	Saint-Sauveur	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33472-MTD-220101-2	33	Gironde	33472	Saint-Sauveur-de-Puynormand	E	01/01/2022	21/10/2022	DEF	01/01/2022	21/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33473-MTD-220101-1	33	Gironde	33473	Saint-Savin	E	01/01/2022	16/11/2022	DEF	01/01/2022	16/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33476-MTD-220101-1	33	Gironde	33476	Saint-Seurin-de-Cadourne	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33477-MTD-220101-1	33	Gironde	33477	Saint-Seurin-de-Cursac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33492-MTD-220101-1	33	Gironde	33492	Saint-Yzan-de-Soudiac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33493-MTD-220101-1	33	Gironde	33493	Saint-Yzans-de-Médoc	E	01/01/2022	01/11/2022	DEF	01/01/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33502-MTD-220101-1	33	Gironde	33502	Saugon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33538-MTD-220101-1	33	Gironde	33538	Valeyrac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33545-MTD-220101-1	33	Gironde	33545	Vertheuil	E	01/01/2022	03/11/2022	DEF	01/01/2022	03/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

Hérault (34)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
34011-MTD-220101-1	34	Hérault	34011	Arboras	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34022-MTD-220401-1	34	Hérault	34022	Baillargues	E	01/04/2022	10/11/2022	DEF	01/04/2022	10/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34032-MTD-220101-1	34	Hérault	34032	Béziers	E	01/01/2022	15/11/2022	DEF	01/01/2022	15/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34041-MTD-220101-1	34	Hérault	34041	Brignac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34084-MTD-220101-1	34	Hérault	34084	Corneilhan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34088-MTD-220101-1	34	Hérault	34088	Cournonterral	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34095-MTD-220101-1	34	Hérault	34095	Fabrègues	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34101-MTD-220101-1	34	Hérault	34101	Florensac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34123-MTD-220101-1	34	Hérault	34123	Juvignac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34129-MTD-220101-2	34	Hérault	34129	Lattes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34130-MTD-220101-2	34	Hérault	34130	Laurens	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
34134-MTD-220101-1	34	Hérault	34134	Lavérune	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	





34281-MTD-220101-1	34	Hérault	34281	Saint-Pargoire	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34285-MTD-220101-1	34	Hérault	34285	Saint-Pons-de-Mauchiens	E	01/01/2022	28/10/2022	DEF	01/01/2022	28/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34290-MTD-220101-1	34	Hérault	34290	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34299-MTD-220101-2	34	Hérault	34299	Sérignan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34300-MTD-220101-1	34	Hérault	34300	Servian	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34307-MTD-220101-2	34	Hérault	34307	Sussargues	E	01/01/2022	13/12/2022	DEF	01/01/2022	13/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34309-MTD-220101-1	34	Hérault	34309	Teyran	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34320-MTD-220101-1	34	Hérault	34320	Vailhauquès	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34327-MTD-220101-1	34	Hérault	34327	Vendargues	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34328-MTD-220101-1	34	Hérault	34328	Vendémian	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
34341-MTD-220101-3	34	Hérault	34341	Villeveyrac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

Ille-et-Vilaine (35)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
35066-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35066	Chartres-de-Bretagne	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35084-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35084	Comblessac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35126-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35126	Guichen	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35139-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35139	Laillé	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35141-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35141	Landavran	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35175-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35175	Mernel	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35200-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35200	Moutiers	E	01/01/2022	30/12/2022	DEF	01/01/2022	30/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35236-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35236	Redon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35253-MTD-220101-3	35	Ille-et-Vilaine	35253	Saint-Aubin-du-Cormier	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35319-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35319	Saint-Thurial	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35353-MTD-220101-2	35	Ille-et-Vilaine	35353	Vezein-le-Coquet	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
35363-MTD-220101-1	35	Ille-et-Vilaine	35363	Pont-Péan	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

Indre (36)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
36002-MTD-220101-1	36	Indre	36002	Aize	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36003-MTD-220101-1	36	Indre	36003	Ambrault	E	01/01/2022	12/10/2022	DEF	01/01/2022	12/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36022-MTD-220101-1	36	Indre	36022	Bouesse	E	01/01/2022	05/10/2022	DEF	01/01/2022	05/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36029-MTD-220101-1	36	Indre	36029	Buxeuil	E	01/01/2022	03/10/2022	DEF	01/01/2022	03/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36048-MTD-220101-1	36	Indre	36048	Chavin	E	01/01/2022	04/10/2022	DEF	01/01/2022	04/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36055-MTD-220101-1	36	Indre	36055	Clion	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36063-MTD-220101-1	36	Indre	36063	Déols	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36082-MTD-220101-1	36	Indre	36082	Gehée	E	01/01/2022	10/11/2022	DEF	01/01/2022	10/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36084-MTD-220401-3	36	Indre	36084	Gournay	E	01/04/2022	06/10/2022	DEF	01/04/2022	06/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36086-MTD-220101-1	36	Indre	36086	Heugnes	E	01/01/2022	21/11/2022	DEF	01/01/2022	21/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36092-MTD-220101-1	36	Indre	36092	Langé	E	01/01/2022	05/10/2022	DEF	01/01/2022	05/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36120-MTD-220101-1	36	Indre	36120	Mers-sur-Indre	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36129-MTD-220101-1	36	Indre	36129	Montpouret	E	01/01/2022	06/10/2022	DEF	01/01/2022	06/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36130-MTD-220101-2	36	Indre	36130	Montlevicq	E	01/01/2022	12/10/2022	DEF	01/01/2022	12/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36136-MTD-220101-1	36	Indre	36136	Murs	E	01/01/2022	03/11/2022	DEF	01/01/2022	03/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36143-MTD-220101-1	36	Indre	36143	Nohant-Vic	E	01/01/2022	12/10/2022	DEF	01/01/2022	12/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36162-MTD-220101-1	36	Indre	36162	Poullaines	E	01/01/2022	02/10/2022	DEF	01/01/2022	02/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36171-MTD-220101-1	36	Indre	36171	Reuilly	E	01/01/2022	24/11/2022	DEF	01/01/2022	24/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36229-MTD-220101-1	36	Indre	36229	Val-Fouzon	E	01/01/2022	11/10/2022	DEF	01/01/2022	11/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36235-MTD-220101-1	36	Indre	36235	Veuil	E	01/01/2022	07/10/2022	DEF	01/01/2022	07/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
36247-MTD-220101-1	36	Indre	36247	Vineuil	E	01/01/2022	14/11/2022	DEF	01/01/2022	14/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

Landes (40)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)

40065-MTD-220101-1	40	Landes	40065	Capbreton	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 ne sont pas satisfaits.
40248-MTD-220101-1	40	Landes	40248	Saint-André-de-Seignanx	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

Loir-et-Cher (41)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
41002-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41002	Angé	E	01/01/2022	10/11/2022	DEF	01/01/2022	10/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41013-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41013	Bauzy	E	01/01/2022	19/12/2022	DEF	01/01/2022	19/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41031-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41031	Cellettes	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41032-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41032	Chailles	E	01/01/2022	31/10/2022	DEF	01/01/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41038-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41038	Chapelle-Montmartin (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41044-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41044	Châtres-sur-Cher	E	01/01/2022	30/10/2022	DEF	01/01/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41049-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41049	Chémery	E	01/01/2022	10/10/2022	DEF	01/01/2022	10/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41050-MTD-220401-1	41	Loir-et-Cher	41050	Cheverny	E	01/04/2022	31/10/2022	DEF	01/04/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41052-MTD-220101-2	41	Loir-et-Cher	41052	Chitenay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41060-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41060	Cormenon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41061-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41061	Cormeray	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41067-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41067	Cour-Cheverny	E	01/01/2022	21/12/2022	DEF	01/01/2022	21/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41074-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41074	Dhuizon	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41085-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41085	Ferté-Saint-Cyr (La)	E	01/01/2022	23/12/2022	DEF	01/01/2022	23/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41086-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41086	Fontaines-en-Sologne	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41097-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41097	Gièvres	E	01/01/2022	23/10/2022	DEF	01/01/2022	23/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41100-MTD-220101-2	41	Loir-et-Cher	41100	Hayes (Les)	E	01/01/2022	21/11/2022	DEF	01/01/2022	21/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41103-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41103	Huisseau-en-Beauce	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41105-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41105	Josnes	E	01/01/2022	20/12/2022	DEF	01/01/2022	20/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41106-MTD-220103-1	41	Loir-et-Cher	41106	Lamotte-Beuvron	E	03/01/2022	30/12/2022	DEF	03/01/2022	30/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
41110-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41110	Langon-sur-Cher	E	01/06/2022	31/12/2022	DEF	01/06/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



41127-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41127	Marolle-en-Sologne (La)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41137-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41137	Mesland	E	01/01/2022	12/12/2022	DEF	01/01/2022	12/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41139-MTD-220101-3	41	Loir-et-Cher	41139	Meusnes	E	01/01/2022	23/12/2022	DEF	01/01/2022	23/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41140-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41140	Millançay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41144-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41144	Monteaux	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41146-MTD-220624-1	41	Loir-et-Cher	41146	Monthou-sur-Cher	E	24/06/2022	30/09/2022	DEF	24/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41147-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41147	Montils (Les)	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41152-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41152	Montrieux-en-Sologne	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41157-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41157	Mur-de-Sologne	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41166-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41166	Oisly	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41168-MTD-220501-1	41	Loir-et-Cher	41168	Orçay	E	01/05/2022	31/10/2022	DEF	01/05/2022	31/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41181-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41181	Pouillé	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41184-MTD-220401-1	41	Loir-et-Cher	41184	Prunay-Cassereau	E	01/04/2022	15/11/2022	DEF	01/04/2022	15/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41185-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41185	Pruniers-en-Sologne	E	01/06/2022	31/08/2022	DEF	01/06/2022	31/08/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41194-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41194	Romorantin-Lanthenay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41200-MTD-220101-2	41	Loir-et-Cher	41200	Sainte-Anne	E	01/01/2022	28/11/2022	DEF	01/01/2022	28/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41212-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41212	Saint-Gervais-la-Forêt	E	01/01/2022	28/12/2022	DEF	01/01/2022	28/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41217-MTD-220101-2	41	Loir-et-Cher	41217	Saint-Julien-de-Chédon	E	01/01/2022	13/12/2022	DEF	01/01/2022	13/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41220-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41220	Saint-Laurent-Nouan	E	01/06/2022	30/10/2022	DEF	01/06/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41231-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41231	Saint-Viâtre	E	01/01/2022	21/12/2022	DEF	01/01/2022	21/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41235-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41235	Sargé-sur-Braye	E	01/06/2022	01/11/2022	DEF	01/06/2022	01/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41236-MTD-220401-2	41	Loir-et-Cher	41236	Sasnières	E	01/04/2022	30/11/2022	DEF	01/04/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41237-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41237	Sassay	E	01/01/2022	30/12/2022	DEF	01/01/2022	30/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41242-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41242	Selles-sur-Cher	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

41247-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41247	Soings-en-Sologne	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41258-MTD-220401-1	41	Loir-et-Cher	41258	Thésée	E	01/04/2022	10/10/2022	DEF	01/04/2022	10/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41260-MTD-220601-1	41	Loir-et-Cher	41260	Thoury	E	01/06/2022	13/10/2022	DEF	01/06/2022	13/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41262-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41262	Tour-en-Sologne	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41268-MTD-220501-1	41	Loir-et-Cher	41268	Veilleins	E	01/05/2022	29/09/2022	DEF	01/05/2022	29/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41274-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41274	Villavard	E	01/01/2022	18/11/2022	DEF	01/01/2022	18/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41283-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41283	Villemardy	E	01/01/2022	30/11/2022	DEF	01/01/2022	30/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41295-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41295	Vineuil	E	01/01/2022	28/12/2022	DEF	01/01/2022	28/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41297-MTD-220101-1	41	Loir-et-Cher	41297	Yvoy-le-Marron	E	01/01/2022	07/11/2022	DEF	01/01/2022	07/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

Loire-Atlantique (44)												
Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
44009-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44009	Basse-Goulaine	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44013-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44013	Besné	E	01/01/2022	14/12/2022	DEF	01/01/2022	14/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44014-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44014	Bignon (Le)	E	01/01/2022	30/10/2022	DEF	01/01/2022	30/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44015-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44015	Blain	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44018-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44018	Bouaye	E	01/01/2022	25/10/2022	DEF	01/01/2022	25/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44020-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44020	Bouguenais	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44024-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44024	Brains	E	01/01/2022	23/12/2022	DEF	01/01/2022	23/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44035-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44035	Chapelle-sur-Erdre (La)	E	01/01/2022	15/10/2022	DEF	01/01/2022	15/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44037-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44037	Château-Thébaud	E	01/01/2022	16/12/2022	DEF	01/01/2022	16/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44050-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44050	Crossac	E	01/01/2022	15/12/2022	DEF	01/01/2022	15/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44052-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44052	Donges	E	01/01/2022	06/10/2022	DEF	01/01/2022	06/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44061-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44061	Frossay	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44069-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44069	Guérande	E	01/01/2022	21/10/2022	DEF	01/01/2022	21/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
44072-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44072	Herbignac	E	01/01/2022	18/11/2022	DEF	01/01/2022	18/11/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	



44194-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44194	Sautron	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44196-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44196	Sévérac	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44202-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44202	Teillé	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44209-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44209	Treillières	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44211-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44211	Turballe (La)	E	01/01/2022	13/12/2022	DEF	01/01/2022	13/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44215-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44215	Vertou	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44216-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44216	Vieillevigne	E	01/01/2022	01/10/2022	DEF	01/01/2022	01/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
44224-MTD-220101-1	44	Loire-Atlantique	44224	Grigonnais (La)	E	01/01/2022	20/10/2022	DEF	01/01/2022	20/10/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.



PROCES-VERBAL - COMMISSION INTERMINISTERIELLE DU 15.05.2023 - REEXAMEN DEMANDE COMMUNALE DE VENCE (06157) SUITE A UNE DECISION D'ANNULATION DE LA CAA DE MARSEILLE - EPISODE DE SECHERESSE DE L'ANNEE 2017

Référence iCatNat	N°INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Critère géotechnique	Critères hydro-météorologiques	Prise en compte des motifs d'annulation de la décision de justice	Avis de la commission	Date de début retenue	Date de fin retenue	Motivations de la décision	Commentaires
06157-MTD-170621-1	06157	Vence	E	21/06/2017	31/12/2017	<p>Critère géotechnique rempli pour la commune de Vence : le taux d'angles sensibles au phénomène présent dans la commune est évalué à 75%.</p> <p><u>Données du BRGM :</u></p>	<p><b>Rapport hydro-météorologique relatif à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols 2017. Météo-France - mars 2018 et transmis le 24.04.2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun des critères hydro-météorologiques n'est rempli pour aucune des périodes de l'année 2017 pour les 4 mailles hydrométéorologiques couvrant la commune de Vence.</li> <li>- Les critères utilisés sont ceux qui étaient en vigueur pour traiter l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols de 2017.</li> <li>- Ces critères n'ont pas été mis en cause par la CAA de Marseille dans sa décision ni par le Conseil d'Etat (CE - n°393037 du 16 août 2018 - commune de Courcouronnes).</li> <li>- Ils ont été utilisés pour instruire l'ensemble des demandes communales relatives à ce phénomène de l'année 2017 en France. Le recours à ces critères permet de maintenir un traitement égalitaire des demandes à l'échelle nationale.</li> <li>- La situation de Vence au regard des critères est présentée de manière détaillée dans la fiche d'instruction du réexamen de la demande.</li> </ul>	<p><b>Analyse de la décision de la CAA de Marseille du 23 novembre 2022 (n°21MA02839) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La CAA prend en considération une contre-expertise météorologique réalisée pour le compte de la commune de Vence en mars 2020 par un géographe-climatologue, M. Nicolas MARTIN.</li> <li>Elle considère, sur le fondement de ce rapport, que les données enregistrées par une station météorologique implantée dans la commune de Vence, et qui n'est pas intégrée au réseau de stations de Météo-France, font état de précipitations historiquement faibles sur la période 2001-2019. La commune est par ailleurs située à 11 km de la station météorologique de Nice (aéroport), intégrée au réseau des stations de Météo-France, qui fait état de précipitations en 2017 les plus faibles enregistrées depuis 1943.</li> <li>La juridiction estime que le rapport d'expertise utilisé par l'administration pour prendre sa décision s'appuie sur une méthodologie (modèle SIM) qui ne reflète pas nécessairement au plus près la réalité de la commune de Vence en raison de l'éloignement des stations météorologiques de Météo-France du territoire communal et de la topographie accidentée de ce dernier.</li> <li>En conséquence, la CAA considère que les ministres se sont appuyés sur des faits matériellement inexacts pour prendre leur décision de rejet.</li> <li>La CAA annule la décision de rejet de la demande de la commune de Vence au titre de la sécheresse 2017 et enjoint l'administration à réexaminer la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.</li> <li>Le ministre de l'intérieur ne s'est pas pourvu en cassation contre cette décision car elle s'appuie sur le constat d'une erreur d'interprétation des faits et non une erreur de droit.</li> </ul> <p><b>Suites données à la décision d'annulation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Météo-France a été saisie afin de produire une analyse de l'expertise réalisée pour le compte de la commune de Vence par M. Nicolas MARTIN en mars 2020. Cette analyse a été réalisée par Météo-France le 18/01/2023.</li> </ul> <p><b>Données mobilisées pour instruire le réexamen de la demande de la commune de Vence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de Météo-France de mars 2018 et transmis le 24.04.2018 : données SWI uniformées des 4 mailles SIM couvrant la commune de Vence.</li> <li>- Rapport de contre-expertise réalisée pour le compte de la commune de Vence par M. Nicolas MARTIN le 30.03.2020.</li> <li>- Fiche d'analyse de la contre-expertise de M. Nicolas MARTIN réalisée par Météo-France réalisée le 18.01.2023.</li> <li>- Courriel de la commune de Vence sollicitant le réexamen de son dossier du 24.04.2023 et pièces jointes associées.</li> </ul> <p><b>Réexamen de la demande de Vence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La contre-expertise du 30.03.2023 présente des limites en terme de données mobilisées et de méthodologie utilisée.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Limites des données météorologiques issues de la station de Vence utilisées par la contre-expertise du 30.03.2023 :</b> qualité des données La station de Vence est une station du réseau StatC (station Info Climat) installée sur le terrain d'un particulier habitant sur la commune. Cette station ne relève pas du réseau opérationnel opéré par Météo-France. L'opérateur n'est pas en capacité de juger de la qualité des données utilisées car il ne dispose d'aucune information sur les conditions de maintenance, d'entretien, d'environnement et d'étalonnage des capteurs de cette station automatique.</li> <li>&gt; <b>Limites des données météorologiques issues de la station de Vence utilisées par la contre-expertise du 30.03.2023 :</b> profondeur de données mobilisées Profondeur historique de données courte (2001 - 2019) pour effectuer des statistiques robustes dans le cadre des critères utilisés par l'autorité administrative qui s'appuient sur des durées de retour 25 ans.</li> <li>&gt; <b>Limites de la méthode utilisée par la contre-expertise du 30.03.2023 :</b> La contre-expertise s'appuie sur le calcul d'une réserve hydrique simplifiée basée sur l'estimation de l'évapotranspiration potentielle ETP à partir de la méthode de Thornthwaite ne prenant en compte que la température et la latitude du lieu. Cette approche est difficilement comparable à celle mise en œuvre par le modèle SIM basée sur une modélisation physique du bilan d'énergie et de l'eau, permettant de calculer un indice d'humidité du sol.</li> </ul> </li> <li><b>Pertinence de la méthode SIM utilisée par Météo-France dans son rapport de mars 2018 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La validité de la méthodologie SIM pour analyser l'intensité des épisodes de sécheresses-réhydratation des sols a été validée par le Conseil d'Etat (CE - n°393037 du 16 août 2018 - commune de Courcouronnes).</li> <li>Plusieurs publications produites au cours des dernières décennies ont régulièrement montré la supériorité de l'approche mise en œuvre par le modèle SIM par rapport à d'autres méthodes plus empiriques, pour caractériser l'état d'humidité des sols superficiels sur le territoire métropolitain sur une profondeur temporelle importante (50 années).</li> <li>La méthode SIM intègre les données de plusieurs stations météorologiques opérées par Météo-France situées à proximité de Vence, dont celles de la station de Nice (aéroport) utilisées par la contre-expertise.</li> <li>La validité des données hydrométéorologiques utilisées dans le rapport de Météo-France de mars 2018 n'est pas remise en cause.</li> </ul> </li> </ul>	DEF	21/06/2017	31/12/2017	<p>L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques.</p> <p>Les données météorologiques ne fond pas état d'un épisode de sécheresse et de réhydratation des sols présentant une intensité anormale sur le territoire communal durant l'année 2017.</p>	